



cyberpresse.ca

LA PRESSE

LA CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT A 20 ANS

ENCORE UN MILLIARD D'ENFANTS INDIGENTS DANS LE MONDE

Et qu'en est-il de la situation au Québec? PAGES A2 ET A3

Regardons juste ici MARIE-CLAUDE LORTIE PAGE A3

PHOTO ANDREW BIRAJ, REUTERS

EXCLUSIF LE FLÉAU DE LA CONTREBANDE DE CIGARETTES

LA GRC SONNE L'ALARME

- La sécurité des communautés, la santé publique et l'intégrité de l'économie sont menacées.
- Depuis 2001, les saisies réalisées par la Gendarmerie royale ont bondi de 2100 %.

JOËL-DENIS BELLAVANCE PAGE A13



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

VIVRE

PORTRAIT DE FAMILLE

Cette coutume, qui semblait battre de l'aile, revient à la mode grâce aux possibilités infinies du numérique. PAGES 2 ET 3

LES DESSOUS DE NOËL

Le temps des Fêtes est la plus forte saison dans le domaine de la lingerie. PAGES 4 ET 5



PHOTO LA SENZA

QUARTIER SAINT-MICHEL

UN CINQUIÈME ATTENTAT EN UN MOIS



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

La vague d'incendies criminels qui visent des cafés italiens s'est poursuivie dans la nuit d'hier. L'attentat perpétré au café Crystele porte à cinq le nombre d'établissements du quartier Saint-Michel pris pour cibles depuis la fin du mois d'octobre. Ces attaques porteraient la signature des gangs de rue.

HUGO MEUNIER PAGE A12

AU ROYAUME DES PETITS TRAFIQUANTS

UNE ANALYSE D'ANDRÉ CÉDILOT PAGE A12

ACTUALITÉS

LA VACCINATION DES AÎNÉS DEVANCÉE

Québec recevra 1,1 million de doses la semaine prochaine

NOS INFORMATIONS PAGES A6 À A8

INFIRMIÈRES DES CONDITIONS DE TRAVAIL INÉGALES



PARCOMÈTRES

DONNER AU SUIVANT...

VOIR NOTRE REPORTAGE SUR: CYBERPRESSE.CA/BORNE

CHRONIQUES



Un monarque saguenéen

YVES BOISVERT PAGE A5



Mon pauvre Gérard!

PATRICK LAGACÉ PAGE A17

ARTS ET SPECTACLES

SALON DU LIVRE

CLAUDE HAGÈGE

Ce « fou des langues » n'a « jamais compris l'absurdité du Québécois complexé par son accent dès qu'il débarque à Paris ».

PAUL JOURNET PAGE 1



Mon clin d'œil **STÉPHANE LAPORTE**
Si on nommait le vérificateur général ministre, ça irait peut-être mieux.
CIB Venez voir mon blogue! cyberpresse.ca/laporte

5^e ÉDITION

SALON 2009

passion

CHOCOLAT & Cie

20, 21 et 22 novembre 2009

Vendredi le 20 novembre 12:00 - 20:00 Samedi le 21 novembre 10:00 - 20:00 Dimanche le 22 novembre 10:00 - 17:00

au Marché Bonsecours de Montréal



www.salonpassionchocolat.com

Nous sommes fiers d'appuyer la cause de La Tablée des Chefs, 1\$ par entrée payante sera versé à cette cause

LES DROITS DE L'ENFANT ONT 20 ANS



PHOTO DANIEL MIHAILESCU, AGENCE FRANCE-PRESSE

Certains pays, comme les États-Unis et la Somalie, n'ont pas ratifié la Convention. Et même si le Canada l'a signée, il n'a pas toujours été un exemple à suivre, indiquent des militants des droits de l'homme.

LA MISÈRE POUR UN MILLIARD D'ENFANTS

Vingt ans plus tard, qu'à accompli la Convention des droits de l'enfant? Au Québec comme ailleurs dans le monde, même si la condition de l'enfant s'est améliorée, il reste beaucoup à faire. Et les spécialistes s'entendent sur une chose: il faut redoubler d'efforts.

MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA — La Convention des droits de l'enfant a 20 ans. Bien qu'ils soient plus nombreux à aller à l'école et que moins d'entre eux meurent en bas âge, après deux décennies, il reste un milliard d'enfants à qui il manque un toit, de la nourriture et de l'eau potable, selon l'UNICEF. Il y a donc encore beaucoup à faire, estiment les spécialistes.

Le 20 novembre 1989, les dirigeants de la planète, sous l'égide de l'ONU, ont adopté un traité reconnaissant aux enfants le droit à la survie et au développement, à la pro-

tection contre la violence et l'exploitation, à la santé et à l'éducation, entre autres.

«Vingt ans plus tard, il y a encore dans le monde beaucoup trop d'enfants qui vivent dans la pauvreté, qui sont exploités et victimes d'abus; beaucoup trop de fillettes utilisées comme esclaves sexuelles, contraintes au mariage forcé; beaucoup trop d'enfants victimes d'agressions, de pornographie infantile», estime Samantha Nutt, fondatrice et directrice de l'organisme War Child Canada, elle-même spécialisée dans les droits de l'homme en zone de guerre.

«C'est un anniversaire important. Ça nous rappelle qu'il faut

continuer le travail, ajoutez-elle. Il y a eu du progrès, mais malheureusement pas autant qu'on l'aurait souhaité.»

Dans un rapport rendu public hier, l'UNICEF fait état des progrès accomplis depuis 20 ans. Le nombre d'enfants morts avant l'âge de 5 ans, par exemple, a chuté de 12,5 millions en 1990 à 8,8 millions en 2008, une baisse de 28%. Le nombre d'enfants qui fréquentent l'école a aussi augmenté, selon les chiffres de l'UNICEF. Ainsi, 84% des petits d'âge scolaire seraient maintenant scolarisés. Davantage d'enfants ont aujourd'hui accès à l'eau potable, et la progression de certaines maladies, comme le VIH, a pu être ralentie.

En conférence de presse à New York, la directrice générale de l'UNICEF, Ann Veneman, a toutefois déploré qu'encore 24 000 enfants de moins de 5 ans meurent chaque jour de causes évitables, comme le

paludisme ou la malnutrition. «Un milliard d'enfants sont privés d'un ou de plusieurs services essentiels à leur survie et à leur développement», peut-on lire dans le rapport de l'UNICEF, intitulé *La situation des enfants dans le monde*.

Réunis à Ottawa, hier et aujourd'hui, pour une Conférence internationale sur les droits de l'enfant, de nombreux spécialistes sont parvenus à la même conclusion: il faut redoubler d'efforts.

«Vingt ans, c'est entre l'adolescence et l'âge adulte. C'est un temps de transition entre les principes idéalistes et l'utilisation de la convention comme un outil», a souligné hier Kathy Vandergrift, présidente de la Coalition canadienne pour les droits des enfants.

Les États-Unis et la Somalie n'ont toujours pas ratifié la Convention, rappelle pour sa part Samantha Nutt. Et le Canada n'a pas toujours été

non plus un exemple à suivre, même s'il a signé le protocole sur les enfants-soldats.

«Comme dans le cas d'Omar Khadr, notamment, souligne M^{me} Nutt, il y a des exemples où, malheureusement, nous ne respectons pas les principes de la Convention en matière de protection des droits politiques, civils, économiques, sociaux et culturels des enfants.» Fait prisonnier en Afghanistan à l'âge de 15 ans, en 2002, le jeune ressortissant canadien est toujours détenu à Guantánamo, sans jamais avoir eu de procès.

«Le défi, pour les 20 prochaines années, consistera à prendre appui sur les progrès déjà réalisés pour atteindre ces enfants dont les droits à la survie, au développement, à la protection et à la participation ne sont toujours pas respectés», conclut pour sa part M^{me} Veneman dans le rapport de l'UNICEF.

— Avec Associated Press

IB 1735
BLANCPAIN
 MANUFACTURE DE HAUTE HORLOGERIE

Fifty Fathoms Automatique
(ref. 5015-1130-52)

Disponible exclusivement chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE
 JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651
 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283 • WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

PRÉCISION

AFGHANISTAN

Le retrait complet des soldats canadiens déployés en Afghanistan se terminera au plus tard en décembre 2011 et non pas en juillet 2011 comme nous l'avons écrit hier. Nos excuses.

SOMMAIRE

Amusez-vous!	SPORTS 8
Astrologie du jour	AFFAIRES 11
Bourses	AFFAIRES 8-9
Décès	AFFAIRES 12
Forum	A 22-23
Horaire télévision	ARTS 5
Loteries	A 17
Monde	A 19-21 et 24
Petites annonces	AFFAIRES 4 et 10
Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Nuageux avec faible pluie en matinée, maximum 8, minimum 7. AFFAIRES 10

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

ARTS SPECTACLES
 À CHACUN SON CHOIX

Tous les jours dans LA PRESSE

UN PROJET EN UN COUP D'OEIL

► La Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) a été adoptée par les Nations unies en 1989 et ratifiée depuis par 192 pays, à l'exception de la Somalie et des États-Unis.

► Les droits se divisent en quatre principes fondamentaux: la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, la survie et le développement de l'enfant, la participation de l'enfant.

► Janusz Korczak, médecin polonais du début du XX^e siècle, est l'un des premiers à militer activement en faveur de la reconnaissance de l'enfant en tant qu'individu à part entière (et non en devenir), ayant droit au respect et à la considération. L'idée, pour l'époque, est révolutionnaire.

LA CONVENTION EN TROIS ÉTAPES

1 C'est à la suite de la Première Guerre mondiale qu'on exprime le premier souci d'énoncer des droits spécialement pour les enfants. La misère des enfants réfugiés en Russie et dans les Balkans, et les souffrances infligées aux enfants généralement, mène à la ratification de la Déclaration de Genève par la Société des nations, en 1924. «L'enfant qui a faim doit être nourri; l'enfant malade doit être soigné; etc.»

2 En 1948, puis en 1959, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Organisation des Nations unies écrit une nouvelle Déclaration des droits de l'enfant, beaucoup plus détaillée. On évoque alors le droit à un nom, une nationalité, la sécurité sociale, l'instruction primaire gratuite et obligatoire, même le droit au jeu et aux activités récréatives.

3 Pendant toute la guerre froide mûrit l'idée de donner davantage de mordant à une déclaration purement morale. L'idée chemine, pour finalement déboucher sur la Convention relative aux droits de l'enfant, en 1989.

Source: Connaître les droits de l'enfant, Bureau international des droits des enfants, éditions La courte échelle, 2009.

— SILVIA GALIPEAU

LES DROITS DE L'ENFANT ONT 20 ANS



PHOTO ANDREW BIRAJ, REUTERS

Même si beaucoup d'enfants travaillent – comme cette fillette au Bangladesh –, le nombre de ceux qui fréquentent l'école a augmenté, selon les chiffres de l'UNICEF. Ainsi, 84 % des petits d'âge scolaire seraient maintenant scolarisés.

QUÉBEC

Des droits encore bafoués

SILVIA GALIPEAU

Vingt ans après avoir ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant, et en dépit de notre loi sur la protection de la jeunesse, des droits fondamentaux des enfants continuent d'être bafoués, ici même au Québec.

« La Loi sur la protection de la jeunesse est une loi d'exception! Elle permet d'intervenir quand la sécurité d'un enfant est compromise, explique Nadia Pollaert, directrice générale du Bureau international des droits des enfants, à Montréal. Or les droits des enfants, c'est beaucoup plus large que cela! »

Quatre grands principes guident, depuis 20 ans, la Convention relative aux droits de l'enfant: intérêt supérieur de l'enfant, non-discrimination, survie et développement, participation de l'enfant. Or ces

principes ne visent pas que les situations extrêmes d'enfants soldats, déportés ou battus. À preuve: le Québec est régulièrement montré du doigt pour le non-respect de ces principes, signale la directrice générale.

D'abord, l'exploitation économique et le travail des enfants est un phénomène

plus élevés de tous les pays de l'OCDE.

Le magazine *L'actualité* a révélé l'an dernier que les travailleurs âgés de moins de 24 ans ont aussi une fois et demie plus d'accidents que les autres, une proportion probablement bien en deçà de la réalité (combien de jeunes connaissent la CSST?).

« Quand une fille autochtone débarque à Montréal et qu'elle est recrutée comme danseuse, même si elle a 15 ans et qu'elle dit qu'elle est consentante, c'est criminel. »

– Nadia Pollaert, Bureau international des droits des enfants

fréquent au Québec. Il faut savoir qu'ici, le travail des jeunes est légal (une autorisation parentale suffit pour les jeunes de moins de 14 ans). Résultat, le taux d'emploi des jeunes est l'un des

Et même si, d'après les normes du travail, un jeune ne devrait pas travailler de nuit, il n'est pas rare que des employeurs se fassent épingleur pour violation de cette loi.

Autre enjeu important: la situation des jeunes autochtones. Quand un enfant autochtone est victime de négligence, faute de ressources suffisantes dans les réserves, il est souvent placé dans une famille d'accueil à des kilomètres de sa famille d'origine, ce qui n'est pas nécessairement dans son intérêt. « C'est un enjeu important pour le Canada et le Québec. Le Canada est souvent critiqué. »

Troisième enjeu: la traite des enfants. On pense ici à l'exploitation des jeunes par les gangs de rue. « Quand une fille autochtone débarque à Montréal et qu'elle est recrutée comme danseuse, même si elle a 15 ans et qu'elle dit qu'elle est consentante, c'est criminel. Un mineur ne peut pas consentir à se faire exploiter », rappelle Nadia Pollaert.

Enfin, les jeunes sans abri, souvent victimes d'ex-

ploitation et de maltraitance, sont aussi un sujet de préoccupation pour la communauté internationale.

Globalement, le problème réside dans le fait qu'on ne tient pas compte de l'intérêt supérieur de l'enfant, dénonce la directrice générale. Et cela se produit quotidiennement: pourquoi obliger un enfant à entrer au CPE en septembre alors que sa mère est encore en congé? Pourquoi tolérer qu'un jeune ait quatre enseignants dans une seule année scolaire? Comment accepter que, dans de nombreux cas de séparation (90 % des séparations se réglant à l'amiable, donc sans médiation), les enfants manquent de stabilité, se retrouvant un jour chez l'un, le lendemain chez l'autre? « Est-ce que quelqu'un a déjà demandé à un enfant ce qu'il aimerait? Il faudrait qu'on écoute les enfants », conclut Nadia Pollaert.

Regardons juste ici



MARIE-CLAUDE
LORTIE
CHRONIQUE

C'était l'été et je roulais en taxi dans une de ces larges artères de Montréal où les voitures s'emballent. Tout à coup, mon chauffeur lance un cri, enfonce les freins et arrête la voiture dans un grand crissement de pneus.

Devant nous, un bébé en couche traverse la rue en marchant.

Je sors en courant, prends dans mes bras le petit, qui doit avoir 18 mois, et commence à chercher de quel jardin il a bien pu sortir. Sur les balcons, des hommes boivent de la bière en camisole et me répondent qu'ils n'ont aucune idée de l'endroit où vit le bambin. Finalement, je m'aventure dans une ruelle où j'entends d'autres enfants qui jouent.

J'entrouvre la porte d'une cour et une dame se met à crier en apercevant le petit.

« Câlisse, où c'est que t'étais? » hurle-t-elle en m'arrachant l'enfant des bras. Pas un merci. Pas une demande

d'explication. Aucun intérêt pour le fait que le bébé était allé jusque dans la rue. Cris et re-cris pour demander à une personne apparemment restée dans la maison de venir au plus vite réparer la serrure de la porte de la cour.

Pas un au revoir. Seulement un « merci » qui sonnait

Parfois, je me demande s'il n'y a pas, ici, chez nous, maintenant, des choses qu'on trouve normales et qui ne devraient pas l'être.

comme une sommation de quitter les lieux.

Cet incident s'est passé il y a plusieurs années. Mais je songe souvent à ce qui fut mon premier test face à l'épineuse question de notre responsabilité à tous vis-à-vis des enfants d'autrui.

Quelle était la chose à faire? Entrer dans la maison?

Appeler la police? Appeler la Direction de la protection de la jeunesse? Repartir, sans plus?

Ces situations ne sont qu'interrogations. Où s'arrête le furetage justifié et où commence le droit des parents d'éduquer leurs enfants comme ils l'entendent? O.K., le petit était dans la rue. Mais c'était peut-être un accident unique. Ne faisons-nous pas tous des erreurs? Mais où aussi, à travers tout cela, commence le droit des enfants d'être, s'il le faut, protégés de parents qui ne sont même pas fichus d'assurer leur sécurité?

Au Québec, direz-vous, nous avons la DPJ qui fait ce

responsabilité, de la lâcheté, voire de la paresse?

■ ■ ■

Je lisais un reportage sur les enfants des cimetières de bateaux du Bangladesh. Ces petits, âgés de 12 ou 13 ans, travaillent dans des conditions inimaginables. Ils aident les adultes à démonter les pharaoniques carcasses pour en tirer des morceaux de métal réutilisables. Ils s'exposent à mille dangers. Une plaque de métal peut les tuer en tombant. Ils peuvent se rendre aveugles en manipulant des torches sans lunettes.

À un moment, le journaliste demande à un garçon: « Est-ce que quelqu'un t'a déjà dit qu'à 13 ans tu ne devrais pas avoir à travailler comme ça? »

Et le petit finit par lui répondre que seul un autre journaliste étranger lui a déjà posé la même question.

Autour de lui, c'est normal.

Parfois, je me demande s'il n'y a pas, ici, chez nous, maintenant, des choses qu'on trouve normales et qui ne devraient pas l'être.


Évidemment, entendons-nous, bien peu de choses se comparent aux dangers

des cimetières de bateaux. Comme bien peu de choses sont aussi graves que la mutilation génitale des petites filles. Et que vit-on ici, qui soit du même ordre que l'enrôlement des enfants dans les milices ou l'esclavage sexuel des gamines?

Mais il se passe quand même des choses affreuses ici, sous notre nez. Pour un évêque accusé officiellement de possession de pornographie infantile, combien de pédophiles continuent de sévir? Cachés ou sous nos yeux comme ils le sont souvent, sans que personne n'ose dire ses soupçons tout haut?

Combien d'enfants essaient de grandir dans des familles démembrées, combien d'enfants souffrent de troubles alimentaires, s'automutilent ou alors se droguent pour panser leur mal pendant qu'on les punit et qu'on les accuse de manquer de droiture au lieu de voir leur douleur? Combien sont dans des familles violentes, ont des parents alcooliques? Combien sont victimes d'inceste?

Combien d'enfants en peine sont là, juste là, sous nos yeux à tous, sans qu'on ait le courage de cesser de regarder ailleurs?



Pour créer
l'avenir,
des millions
de têtes
valent mieux
qu'une.

CREERLAVENIR.COM

Animé par ses valeurs coopératives, le Mouvement Desjardins tient présentement une vaste consultation et invite ses membres, clients et le grand public à s'exprimer sur la façon de bâtir une société meilleure. Desjardins remercie tous ceux et celles qui ont déjà répondu à l'appel et partagé leurs idées, leurs rêves et leurs opinions sur l'avenir. Il souhaite que plusieurs autres le feront dans les prochains jours. Certaines de ces idées inspireront la réflexion des participants au 20^e Congrès du Mouvement Desjardins, qui se tiendra les 27, 28 et 29 novembre au Centre des Congrès de Québec.

Pour en savoir plus, visitez le site creerlavenir.com.



Desjardins

Un monarque saguenéen



YVES BOISVERT
CHRONIQUE

Le maire de Saguenay, Jean Tremblay, représente tout ce que le Montréalais s'attend à retrouver dans une ville de région. Charme, authenticité, couleur locale, fierté et ce vieux fond catholique assumé qui, s'il va contre l'air du temps, donne du relief à l'homme au point de faire de lui un personnage.

Il envoie ses recueils de textes, des cartes de Noël et des pièces de 25 cents commémoratives aux journalistes de Montréal avec un petit mot gentil.

On le voit à la télé nationale quand il est réélu avec 78 % des votes. Félicitations, monsieur le maire, lui dit l'animateur. Le maire a le triomphe modeste et la main tendue. Il est là pour travailler dans l'intérêt supérieur des citoyens, au-delà des querelles de partis. Que voulez-vous de plus?

Pas étonnant qu'il soit réélu aussi magistralement, se dit-on. Et puis, il n'est pas ronronnant comme le maire de Laval. Il n'est pas fanfaron comme le maire de Québec. Je veux dire qu'il ne confond pas

Chicoutimi avec New York et que, s'il ne se prend pas pour un batracien, il ne joue pas pour autant au bovidé.

Mais voilà que nous arrive un jugement (un autre) qui nous montre l'autre côté du maire Tremblay. Intempestif, vindicatif.

Lundi, le juge Yves Alain a condamné la ville de Saguenay et son maire à ver-

n'était pas l'homme du maire Tremblay, qui lui préférait le DG de Jonquière. De toute évidence, le maire n'avait pas l'intention de travailler avec lui. Le jour de l'inauguration de la nouvelle ville fusionnée, en février 2002, le DG n'avait pas même un strapontin pour s'asseoir avec les dignitaires. Le message était clair...

Le hic, c'est que le maire n'avait rien de sérieux à lui reprocher. Il a pris prétexte de trois incidents mineurs pour rédiger une lettre de congédiement. Puis, partant de son bureau suivi d'une caméra de télévision, il s'est rendu au bureau de M. Girard pour lui signifier qu'il était à la porte.

Mise en scène dont le but était uniquement de donner de l'impact au geste, qui normalement aurait dû se passer

sa ville, si on compte intérêts et frais judiciaires.

Cette affaire s'ajoute à celle, plus considérable encore, de la firme d'évaluateurs BTF, qui a obtenu un jugement de 2,5 millions contre la Ville, une condamnation que vient de confirmer la Cour d'appel.

La Cour supérieure a conclu que la Ville avait contourné les règles d'un appel d'offres pour donner le contrat de l'évaluation municipale à une firme sans expérience dans le domaine et dirigée par un proche du maire Tremblay.

La firme retenue offrait ses services pour beaucoup moins cher et le maire s'était vanté de cette décision, qui allait faire économiser 3,5 millions de

perdre tout simplement. Le maire Tremblay a dit qu'il n'avait rien à voir avec cette manœuvre, qu'il a réprochée, mais Bouchard est demeuré près du maire.

La Ville avait même contre-poursuivi la firme BTF, au motif que sa poursuite était une atteinte à sa réputation. Voilà qui est de l'intimidation de la part de l'administration Tremblay, dit le juge Alain, qui critique diverses manigances de l'administration et qui ne donne guère de crédibilité au maire.

La Cour d'appel, le 30 septembre, donc en pleine campagne électorale, s'est divisée à deux contre un mais a maintenu la décision.

Et cela s'ajoute à d'autres causes (atteinte à la réputation d'un employé, expropriation illégale en forme de vengeance politique) où le caractère du maire et de son administration est ressorti.

Certes, le maire a été réélu avec une majorité presque nord-coréenne. Mais ils sont nombreux à ne pas le trouver charmant du tout, ce maire qui en mène large, très, très large dans son royaume, et qui menace les journalistes de les bouder s'ils sont trop « négatifs ».

Il faut dire que, au Royaume, il ne serait pas le seul ni le premier à se prendre pour un monarque municipal.

Le maire (de Saguenay) a été réélu avec une majorité presque nord-coréenne. Mais ils sont nombreux à ne pas le trouver charmant du tout, ce maire qui en mène large, très, très large dans son royaume.

ser 583 460\$ à un directeur général congédié sans raison.

Le DG en question, Bertrand Girard, avait été choisi par le comité de transition au moment de la fusion de Jonquière, Chicoutimi, La Baie et trois autres municipalités.

Entré en fonction en septembre 2001, M. Girard

en privé, a dit le juge Alain. Au fait, rien ne permettait de congédier l'administrateur.

Tout aussi rapidement qu'il a fait voter son renvoi par le conseil municipal, le maire a désigné son remplaçant. Bing, bang, suivant.

C'est donc ainsi que ce maire vient de faire perdre pas loin d'un million de dollars à

dollars à la Ville. Le juge Jean Bouchard, qui a rendu jugement en 2007, dit cependant que cette firme n'aurait même pas dû se qualifier pour obtenir le contrat.

Un responsable de la firme BTF a enregistré à son insu un ami et conseiller du maire, Yvon Bouchard, qui l'incitait à partager son contrat avec la firme amie du maire, sous peine de le

Pour joindre notre chroniqueur : yves.boisvert@lapresse.ca

Économiser au parcomètre

TRISTAN PÉLOQUIN

Des automobilistes montréalais ont découvert comment contourner l'un des principaux inconvénients du système de parcomètres informatisés de la métropole. Grâce à une astuce extrêmement simple, ils arrivent à refiler leurs minutes de stationnement inutilisées au prochain automobiliste.

Contrairement aux anciens parcomètres mécaniques, qui mettaient à la vue de tous le nombre de minutes qu'il restait à courir, les nouvelles bornes informatisées ne permettent pas aux automobilistes de savoir si l'utilisateur précédent a quitté sa place avant l'échéance. Cette stratégie de Stationnement de Montréal a souvent fait l'objet de critiques, notamment de l'Association des sociétés de développement, qui considère que cette « double facturation » nuit à l'achalandage des com-

merces. Mais en coinçant leur ticket dans un interstice de la borne de stationnement avant de quitter leur place, les automobilistes contournent le système et laissent savoir au prochain utilisateur qu'il peut se garer gratuitement pendant un certain temps. Visiblement, la majorité des utilisateurs qui tombent sur ces billets les ramassent puisque, lors de notre tournée, hier, tous les billets trouvés dataient du jour même.

Stationnement de Montréal affirme que le phénomène est encore marginal, mais que cette pratique est légale. Les revenus de la société en commandite, d'environ 50 millions par année, ont connu une hausse de 65 % en 2007 par rapport à 2006. Cette augmentation s'explique en partie par les nouvelles bornes, mais elle est surtout due à l'augmentation des tarifs et à l'allongement des plages tarifées.

► CYBERPRESSE.CA

VIDÉO
SE GARER À PETIT PRIX

Voyez comment des automobilistes montréalais contournent le système pour réduire les coûts de stationnement sur cyberpresse.ca/borne

LE 31

LE PARKA EXPÉDITION
DUVET ET PLUMES
179.95

Économisez 20%
sur un essentiel pour affronter le temps froid. Toile robuste avec bourre 50% duvet 50% plumes. Taille à cordon coupe-vent, jeu de grandes poches pratiques à rabat pare-neige, capuchon bordé façon fourrure. Noir, kaki, beige. P.m.g.tg.ttg. Rég. 225.00 Tuque 24.95

simons

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

L'automne en folie

Aucune promotion ne peut être jumelée à une autre

Épargnez l'équivalent de la **TPS** sur tous les meubles à prix régulier et en plus payez en **12 VERSEMENTS** sans intérêt

OU

Épargnez l'équivalent de **2X TPS** sur tous les meubles à prix régulier

AMEUBLEMENT Machabée
www.ameublementmachabee.com

144 rue Boyer, St-Isidore (Autoroute 30, sortie 86) • (514) 875-6699

Lundi au Mercredi 9h00 à 18h00
Jeudi et Vendredi 9h00 à 21h00
Samedi 9h00 à 17h00
Dimanche 11h00 à 17h00

*SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. NE PAYEZ QUE LES TAXES DE VENTE. ACHAT MINIMUM DE 799.95. **UN MONTANT ÉQUIVALENT À LA TPS SERA DÉDUIT DE VOTRE ACHAT. †UN MONTANT ÉQUIVALENT À 2XTPS SERA DÉDUIT DE VOTRE ACHAT. DÉTAILS EN MAGASIN. LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 50 KM.

GRIPPE A (H1N1)

La vaccination des aînés devancée

Le Québec recevra 1,1 million de doses la semaine prochaine

CATHERINE HANDFIELD

Québec rajuste sa stratégie à l'égard des personnes âgées. Dès aujourd'hui, toutes les personnes de 65 ans et plus pourront se faire vacciner contre la grippe A (H1N1) dans la plupart des régions de la province.

Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, a annoncé hier cette nouvelle modification de la séquence de vaccination. Peu importe leur état de santé, les aînés peuvent désormais se faire immuniser dans plusieurs régions, dont Montréal et Laval.

Les autorités ont donc devancé la vaccination des personnes de 65 ans et plus souffrant de maladies chroniques. Fait inattendu, les aînés en bonne santé ont été ajoutés à ce groupe cible. Ceux-ci devaient d'abord se faire vacciner en même temps que la

population générale. Plusieurs facteurs expliquent ce changement, a indiqué Yves Bolduc. D'abord, le Québec recevra la semaine prochaine 1,1 million de doses de vaccin, qui seront disponibles à partir du 30 novembre. C'est deux fois et demie la quantité prévue.

« Ce nouvel arrivage de doses de vaccin nous permettra d'accélérer, au cours des prochaines semaines, notre rythme de vaccination », a indiqué Yves Bolduc. Il a réitéré que, si l'approvisionnement se maintient, toute personne qui le désire pourra se prévaloir du vaccin d'ici Noël. L'achalandage diminué dans certains centres a également permis de devancer la vaccination des personnes âgées, selon le directeur de la protection de la santé publique, le D^r Horacio Arruda.

Enfin, les aînés semblent plus susceptibles de subir des complications, a concédé le D^r Arruda. Depuis le début de la deuxième vague, 43 % des Québécois qui ont succombé au virus sont âgés de 60 ans et plus. Les autorités ont choisi de vacciner tous les aînés en même temps pour une question de « logistique », a indiqué le ministre Bolduc. La définition de maladie chronique peut être complexe, a-t-il souligné.

Transport et coupons

Pour les personnes à mobilité réduite, un service de vaccination sera offert dans les résidences privées, les CHSLD ou à la maison. Un service de transport adapté sera aussi offert pour se rendre aux centres de vaccination.

Les autorités de Santé publique ont également modifié leur système de coupons, qui seront dorénavant distribués pour plusieurs journées. Les gens n'auront donc plus à se présenter plusieurs fois pour recevoir le

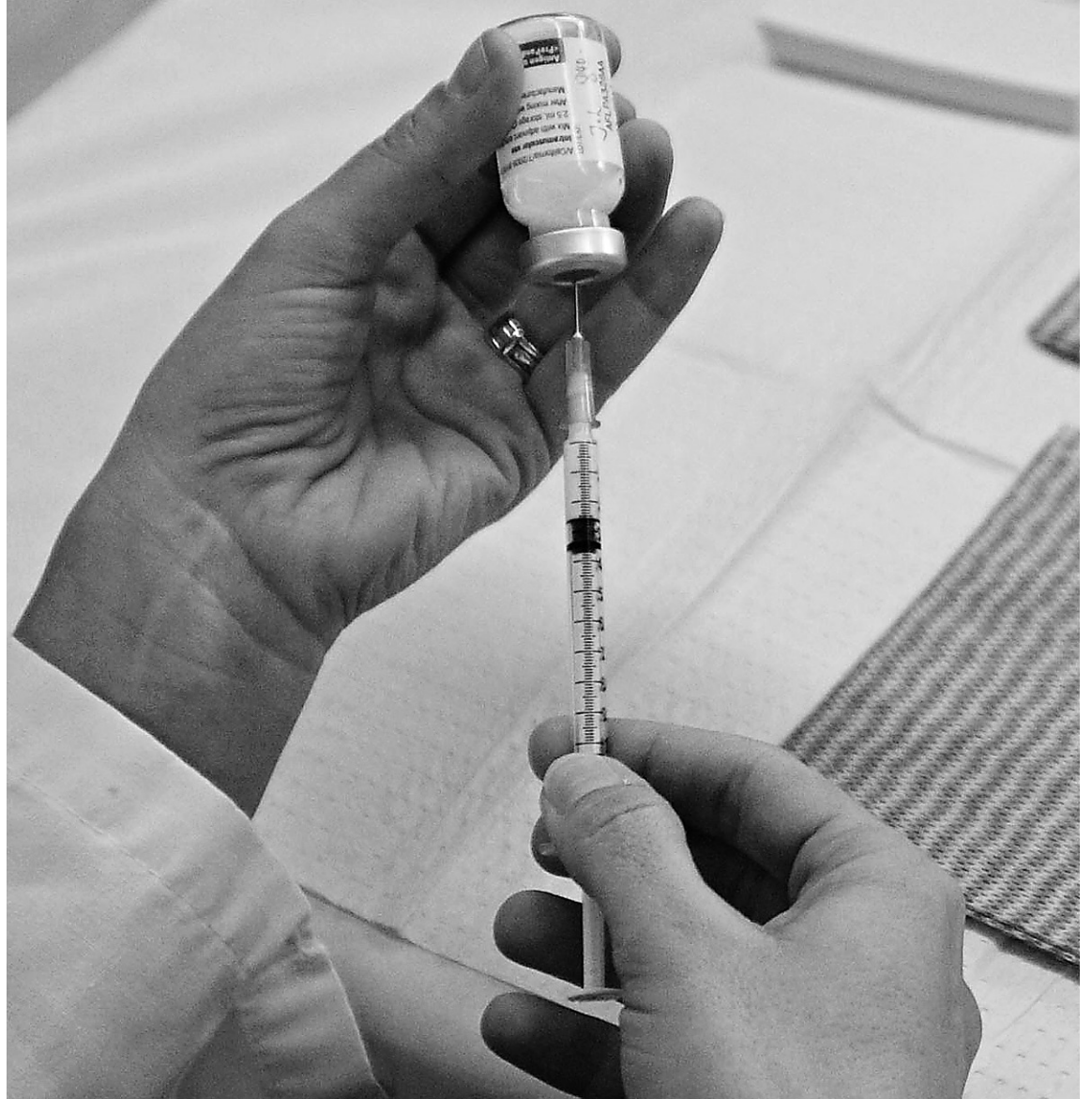


PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Le Québec recevra la semaine prochaine 1,1 million de doses de vaccin, qui seront disponibles à partir du 30 novembre. C'est deux fois et demie la quantité prévue.

vaccin, a indiqué Yves Bolduc. L'Association québécoise des retraités (e) s des secteurs public et parapublic (AQR) s'est réjouie que les personnes de 65 ans et plus atteintes de maladie chronique pourront se faire vacciner plus tôt que prévu. « C'est

également une bonne nouvelle pour les personnes de 65 ans et plus en bonne santé, même si cela ne faisait pas partie de nos demandes », a déclaré la présidente de l'AQR, Madeline Michaud. Cette annonce inattendue confirme selon elle

« la confusion » qui règne chez les autorités.

Par ailleurs, trois nouveaux décès liés au virus ont été déplorés hier au Québec, ce qui porte le bilan des morts à 42. Ces jours-ci, 99 % des cas de grippe sont de souche A (H1N1).

RÉACTIONS ALLERGIQUES

Les responsables de la santé publique de toutes les régions du Canada ont reçu la directive de ne pas utiliser un lot spécifique de vaccins contre le virus H1N1 parce qu'ils causeraient de fortes réactions allergiques. La société GlaxoSmithKline, qui fabrique le vaccin, a demandé aux gouvernements d'interrompre l'usage d'échantillons acheminés à la fin du mois d'octobre par mesure préventive. Les dirigeants de la santé publique du Manitoba ont dit avoir remarqué d'importantes réactions allergiques reliées à ce lot de vaccins, dans une proportion de 1 sur 20 000. La proportion normale est de 1 sur 100 000. Le gouvernement de l'Alberta a également cessé d'utiliser les échantillons venant de ce lot, bien qu'il n'ait noté aucune hausse des réactions allergiques.

— La Presse Canadienne

MAZZO SPORTS

À l'achat d'un nouvel équipement, skis alpins et bottes

Obtenez jusqu'à **75\$** de rabais en échange de vos vieux skis et bottes

* DÉTAILS EN MAGASIN

RAQUETTES À NEIGE

À PARTIR DE

55\$



MANTEAUX D'HIVER

JUNIOR À PARTIR DE

59⁹⁹\$

ADULTE À PARTIR DE

99⁹⁹\$



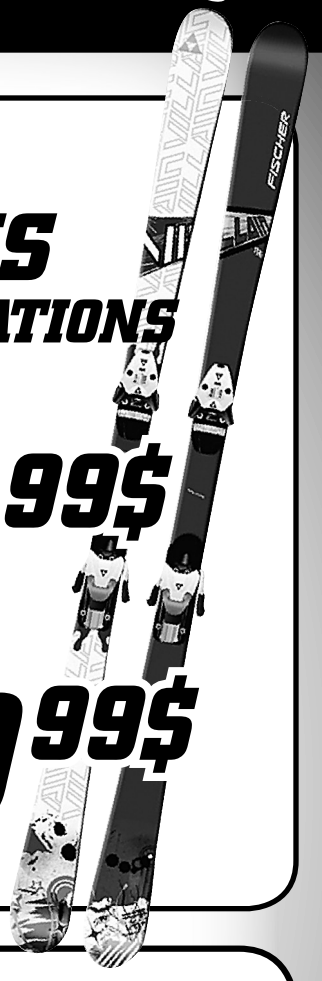
SKIS ALPINS AVEC FIXATIONS

JUNIOR À PARTIR DE

119⁹⁹\$

ADULTE À PARTIR DE

199⁹⁹\$



ENSEMBLES DE SKI DE FOND

BOTTES ET FIXATIONS INCLUSES

À PARTIR DE

199\$

ENSEMBLES DE «SNOWBOARD»

BOTTES ET FIXATIONS INCLUSES

À PARTIR DE

199\$

DES MARQUES TELLES QUE
ATOMIC • HEAD • FISCHER
ELAN • LOUIS GARNEAU
MERRELL • ORAGE
NORTHWAVE • RIPZONE
LAMAR • M3
POWDER ROOM
SALOMON ETC.

Photos à titre indicatif

6755, boul. Métropolitain Est, Saint-Léonard (sortie Langelier) 514 329-1881
 Voisin de Golf Town

PERSONNEL MÉDICAL

Des conditions de travail inégales

PASCALE BRETON

Un mois après le début de la campagne de vaccination, les conditions de travail des infirmières ne sont toujours pas négociées, contrairement à celles des médecins omnipraticiens.

Résultat, dans certains centres de vaccination, des infirmières se voient contraintes de travailler 12 heures par jour à taux simple. Les instances syndicales s'inquiètent de voir certains employeurs renégocier à la baisse les conditions de travail du personnel de la santé.

«Beaucoup d'employeurs ont proposé aux équipes locales de signer une entente pour modifier les conditions de travail. On a dit à nos membres d'attendre et de refuser de signer des ententes», indique la présidente de la Fédération interprofessionnelle du Québec, Régine Laurent.

La FIQ souhaite que les règles soient uniformisées dans tout le Québec dans le contexte particulier de pandémie.

Les infirmières sont prêtes à faire leur part, souligne M^{me} Laurent. Mais une journée de travail de 12 heures doit comporter suffisamment de pauses et la semaine doit être limitée à trois jours de travail, ajoute-t-elle du même souffle. «Lorsqu'on fait de la vaccination, c'est vraiment du travail à la chaîne. Il faut que les gens puissent changer de tâches parce que 12 heures, ça devient lourd.»

Une infirmière de Laval s'est plainte à *La Presse* des conditions dans lesquelles ses collègues et elle doivent travailler. La situation a été dénoncée jusqu'aux plus hautes instances, au cabinet du ministre de la Santé, Yves Bolduc. Des discussions sont en cours avec



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Dans certains centres de vaccination, des infirmières se voient contraintes de travailler 12 heures par jour à taux simple.

l'employeur pour trouver un terrain d'entente.

«L'employeur a agi de façon arbitraire», souligne le président du Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval-CSQ, Jean-François Caron.

Les conditions de travail en cas de pandémie auraient dû être négociées depuis longtemps, déplore M. Caron. «La pandémie est appréhendée

depuis longtemps, cela n'a pas apparu il y a un mois. Les employeurs auraient eu le temps de discuter avec nous.»

La situation de Laval est exceptionnelle, réplique Marie-Ève Bédard, l'attachée de presse du ministre Bolduc. Bien que des discussions aient lieu concernant les conditions de travail du personnel de la santé, elles ne visent qu'à encadrer un hypothétique décret. Si la pandémie atteignait des

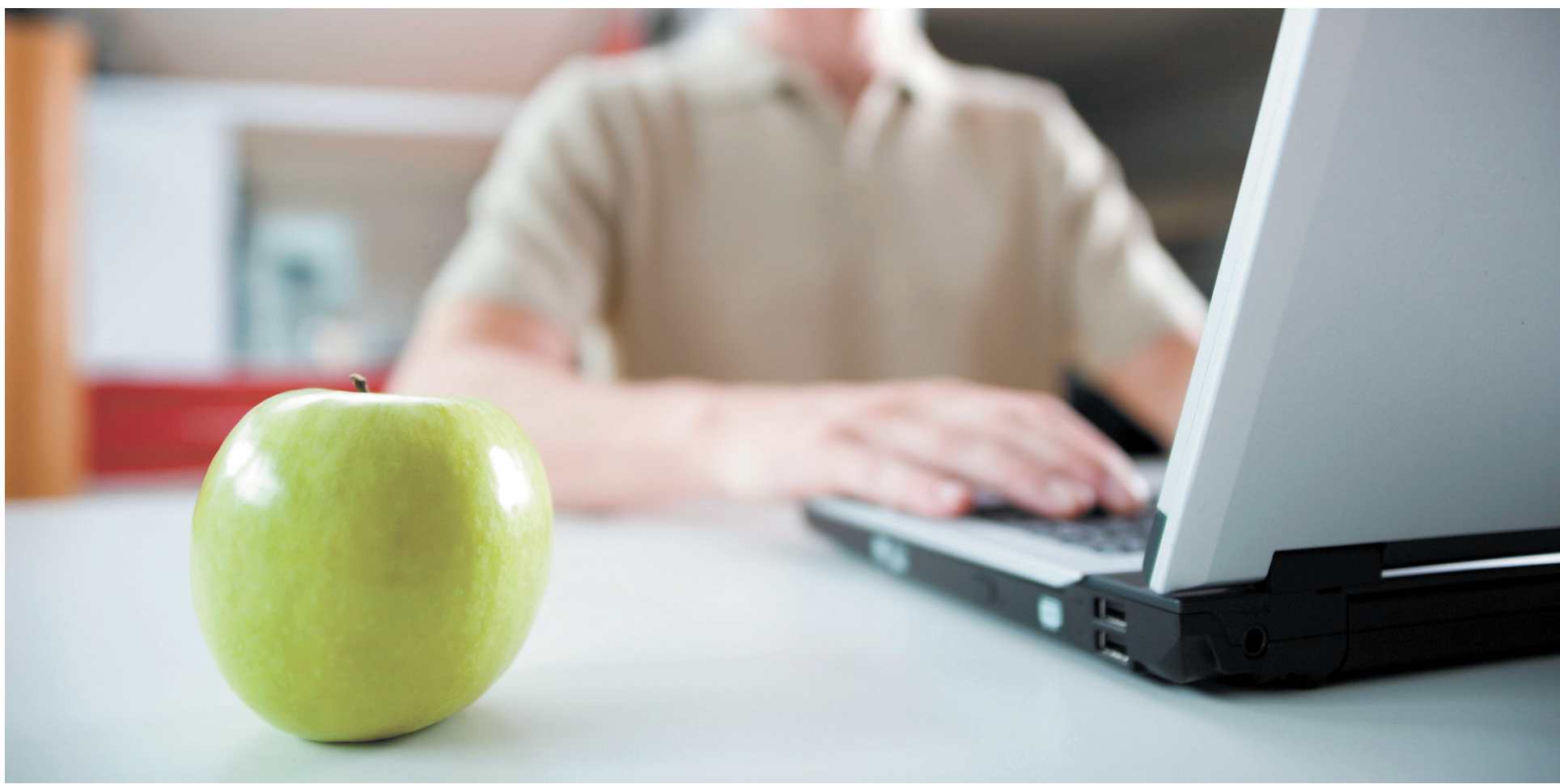
proportions graves (plus de malades, plus de travailleurs absents), le gouvernement pourrait adopter un décret.

«Un décret déterminerait par exemple l'utilisation optimale des ressources du réseau en discutant des grands enjeux. Mais nous sommes très loin de cette situation», assure M^{me} Bédard.

Pour sa part, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec a conclu

récemment une entente avec Québec pour modifier la rémunération des médecins. Ceux qui acceptent de travailler dans les cliniques de grippe, par exemple, reçoivent une compensation financière.

«C'est une situation différente, car les médecins sont des travailleurs autonomes. Il s'agit de compenser leur perte de revenus lorsqu'ils acceptent de venir donner un coup de main», précise M^{me} Bédard.



Aider les employés à prendre leur santé en charge

Chez Pfizer, nous croyons qu'il faut plus que des médicaments pour être en bonne santé.

Nous faisons tout notre possible pour aider les employeurs, les gestionnaires des soins de santé et les promoteurs de régime collectifs à faire la promotion de la santé dans les lieux de travail.

Le site plusquedesmedicaments.ca a été créé pour répondre aux besoins des employés qui recherchent des renseignements complets sur la santé, à contenu canadien. Des spécialistes de la santé reconnus ont collaboré à ce site Web interactif en abordant des sujets tels que manger sainement, gérer son stress, composer avec les défis de la vie, renforcer son esprit et son corps, gérer ses relations avec les autres et optimiser ses interactions avec les professionnels de la santé.

Chez Pfizer, nous sommes fidèles à nos convictions.

Grâce à VIVA, notre programme de santé en milieu de travail, Pfizer Canada a récemment reçu la certification Entreprise en santé – Élite, du Bureau de normalisation du Québec (BNQ). Nous avons également reçu de l'institut national de la qualité (INQ) le trophée or dans le cadre des Prix Canada pour l'excellence (Milieu de travail sain®). VIVA est un programme de santé et de mieux-être intégré, centré sur la prévention en milieu de travail, la sensibilisation et le soutien aux employés.

Nous vous invitons à visiter le site plusquedesmedicaments.ca pour en apprendre davantage au sujet des petites choses que vous pouvez faire au quotidien pour améliorer votre santé.



Ensemble, vers un monde en meilleure santé™

plusquedesmedicaments.ca

GRIPPE A (H1N1)

VACCINATION DANS LES ÉCOLES EN MONTÉRÉGIE

Quelques pleurs, sans plus

ARIANE LACOURSIÈRE

La première journée de vaccination massive d'élèves s'est déroulée efficacement en Montérégie. Hormis quelques pleurs et étourdissements, les enfants ont été vaccinés rapidement et les autorités de la santé et de l'éducation sont satisfaites de leur performance.

Les élèves de deuxième et troisième année de l'école Adrien-Gamache à Longueuil sont arrivés à 9h30, hier matin, au centre de vaccination du CSSS Pierre-Boucher. *La Presse* les a suivis dans leur aventure au centre d'injection.

Autour des lieux, de nombreux véhicules de police bloquent les rues. Des bénévoles vérifient aussi les allées et venues aux abords du centre de vaccination. «Notre priorité, c'est la sécurité des jeunes», affirme le directeur adjoint de la commission scolaire Marie-Victorin, Daniel Ouimet.

Dans un autobus jaune, les élèves de M^{me} Isabelle et de M^{me} Jacinthe semblent nerveux. «Moi, j'ai un peu peur», dit Camille, une élève de troisième année. Après une attente de 30 minutes, jugée un peu longue par les enseignantes qui doivent garder le calme dans l'autobus, les petits entrent enfin dans le centre



La Montérégie est la première région à vacciner massivement ses enfants d'âge scolaire.

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

de vaccination. Alors qu'ils avancent en file indienne, plusieurs tiennent fermement un toutou sur leur cœur.

Les jeunes sont tout d'abord dirigés dans une salle d'attente, où leur feuille de consentement est vérifiée. Assis sagement, le petit Marc-Antoine cache mal sa peur. «Je suis un peu nerveux», avoue-t-il. Une fois l'autorisation vérifiée, les enfants sont dirigés un à un

dans la salle de vaccination. En s'asseyant devant l'infirmière, Marc-Antoine tremble. «Est-ce que ça fait mal?» demande-t-il. «Pas beaucoup», répond doucement l'infirmière.

La vaccination se déroule rapidement. Marc-Antoine a à peine le temps de pousser un petit cri quand l'aiguille entre dans son bras que l'opération est déjà terminée. «C'est pas si pire», philosophe le garçon.

Sur la chaise d'à côté, Camille pleure. Elle ne veut plus se faire vacciner. «Je veux ma professeure!» sanglote-t-elle. Isabelle Blais arrive aussitôt. Pendant toute l'opération, l'enseignante caresse les cheveux de Camille. Une des nombreuses bénévoles sur place essaie aussi de divertir l'enfant. En quelques secondes, le vaccin est terminé. Camille est épuisée d'avoir tant pleuré et a

un peu mal au bras. «Je veux aller me coucher», dit-elle.

Après avoir reçu leur vaccin, les élèves attendent en groupe dans une dernière salle. Un petit matelas est posé par terre pour ceux qui veulent se reposer. Des bénévoles s'assurent que tout le monde va bien. Plusieurs enfants sont fiers. «L'aiguille ne fait pas si mal. C'est plus le jus qui sort...» mentionne Megan. À 10h30, les enfants ont tous remis leur manteau et se dirigent allègrement vers leur autobus. Entre le moment où les enfants quittent leur école et celui où ils y retournent, les autorités souhaitent qu'il s'écoule au maximum une heure et quart.

La Montérégie est la première région à vacciner massivement ses enfants d'âge scolaire. Plus de 180 000 élèves de 400 écoles seront vaccinés au cours des 10 prochains jours. Montréal commencera quant à elle sa vaccination scolaire le 23 novembre. Selon le directeur régional de la Montérégie du ministère de l'Éducation, Francis Cullée, la journée d'hier montre que l'organisation est «sans faille».

La valeur exacte des frais liés à la vaccination des élèves n'est pas déterminée. Mais M. Cullée précise que ce sera le milieu de l'éducation qui paiera la facture.

DÈS DEMAIN
SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 NOVEMBRE

OBTENEZ
150%

DE VOTRE ACHAT DE
100 \$ ET PLUS
EN CARTE-CADEAU

CARTE-CADEAU ÉCHANGEABLE À PARTIR DU 7 DÉCEMBRE 2009

PRENEZ GOÛT
À NOS CONSEILS



PRENEZ GOÛT
À NOS CONSEILS



L'alcool pour réduire le risque cardiaque

AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — La consommation régulière d'alcool réduirait d'environ un tiers le risque de maladies coronariennes chez les hommes, selon une étude espagnole parue hier.

L'étude, publiée en ligne par le journal médical britannique *Heart*, a porté sur plus de 41 000 hommes et femmes âgés de 29 à 69 ans (dont 15 630 hommes), suivis en moyenne sur 10 ans.

Durant cette période, 609 cas d'infarctus et d'autres incidents coronariens (angine de poitrine, par exemple) ont été notés dont 481 parmi les hommes et 128 parmi les femmes.

Les hommes, buveurs modérés (5 à 30 g d'alcool par jour), grands buveurs (30 à 90 g/j) ou très grands buveurs (+ de 90 g/j), avaient tous un risque de maladies coronariennes moindre que les non-buveurs. Pour les ex-buveurs, le risque était de 10% inférieur à celui des non-buveurs. Il était inférieur de 35% pour les petits consommateurs (0 à 5 g/j), de 54% pour les buveurs modérés et de moitié pour les grands et très grands buveurs. Par exemple, un verre de 285 ml de bière à 4,9% d'alcool représente 11 g d'alcool tandis qu'un verre de vin à 12% d'alcool équivaut à 17,06 g. L'alcool consommé n'a pas d'impact sur le degré de protection.

Les effets de la consommation d'alcool chez les femmes ne sont pas statistiquement significatifs dans l'étude, probablement en raison du faible nombre d'incidents coronariens dans ce groupe.

Les participants à l'étude font partie d'une cohorte suivie dans le cadre d'une recherche européenne sur le cancer, l'étude EPIC, qui comprend un demi-million d'adultes de 10 pays d'Europe occidentale. L'Espagne, troisième plus grand producteur mondial de bière et de vin, se rangeait en 2003 en sixième position pour la consommation d'alcool par habitant. C'est aussi un pays qui a l'un des plus bas taux de mortalité par maladie coronarienne au monde, souligne la revue.

Les auteurs, qui se défendent de pousser à la consommation, pointent les risques liés à l'abus d'alcool en termes de morts prématurées de cirrhose, cancers et autres maladies.

18+ La modération a bien meilleur goût. #BonneVieAlcool

Titulaires de permis, agences de la SAQ, comptoirs Vin en vrac, SAQ Dépôt et SAQ.COM exclus. Cette promotion s'applique aux produits offerts en succursale le samedi et dimanche 21 et 22 novembre 2009 seulement, à l'exception des cartes-cadeaux SAQ, des bons-cadeaux « Les Connaisseurs », des cartes de dégustation et des produits commandés par l'entremise du service des commandes privées. Les cartes-cadeaux remises dans le cadre de cette promotion sont échangeables uniquement à compter du 7 décembre 2009. 18 ans et plus. Quantités limitées. Achats non cumulatifs. Aucune mise de côté n'est acceptée.

DU JEUDI 19 NOVEMBRE AU DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2009 SEULEMENT

Méga VENTE D'ENTREPÔT

DU TEMPS DES FÊTES AUX

PRIX DE LIQUIDATION

SUR LES MEUBLES[†], MATELAS[†],
ACCESSOIRES DE DÉCORATION[†],
ÉLECTROMÉNAGERS[†] ET
APPAREILS ÉLECTRONIQUES[†]

Modèles neufs, fins de série
ou démonstrateurs

CENTRES de LIQUIDATION

BRAULT & MARTINEAU



MAYTAG

Laveuse Super
capacité Plus de 3,2 pi³
10 cycles de lavage
automatique, 4 réglages
de température, option
de rinçage supplémentaire,
commande de température
automatique, 2 combinaisons
de vitesse

Livraison, ramassage et service gratuits

Sécheuse Super
capacité Plus de 7 pi³
Système de séchage
GentleBreeze®, 7 cycles
de séchage, 3 réglages
de température, option
antifroissement jusqu'à
30 minutes

799\$
La paire
PRIX CHOC!

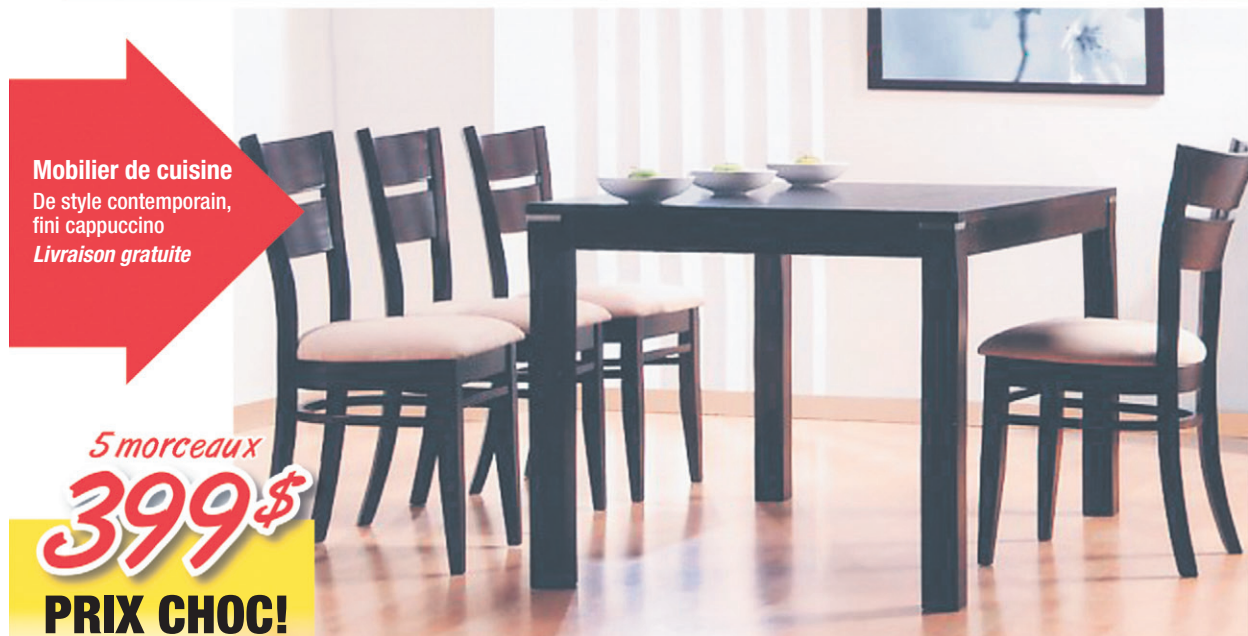
899\$

Rabais de
120\$
Rég.: 1019\$

Amana

Réfrigérateur de 18,5 pi³

Tablettes ajustables en verre, bacs à fruits
et à légumes à humidité contrôlée, bac à
viande, balconnets ajustables dans la porte
Livraison, ramassage et service gratuits



Mobilier de cuisine
De style contemporain,
fini cappuccino
Livraison gratuite

5 morceaux
399\$
PRIX CHOC!

PRIMO
INTERNATIONAL

PARADIS II

- Matelas semi-ferme
- Sans rotation
- Barrière anti-feu
- Surface en viscoélastique
et polyester

Sommier aussi offert
Voir prix en magasin
Garantie de 5 ans. Livraison,
ramassage et service gratuits

- 1 place/216 ressorts. . . . 179\$
- Grand lit/390 ressorts. . . 249\$

2 places
312 ressorts
199\$
PRIX CHOC!

PRIX DE LIQUIDATION!
Nouveaux arrivages chaque jour • Même garantie qu'en magasin

**RENDEZ-VOUS À L'UN
DE NOS 4 CENTRES
DE LIQUIDATION**

LAVAL
1770, boul. des Laurentides
(coin boul. St-Martin)
450 667-3211

POINTE-AUX-TREMBLES
12605, rue Sherbrooke Est
(coin boul. Tricentenaire)
514 645-7447

BROSSARD
8220, boul. Taschereau
(coin boul. Pelletier)
450 465-7744

**MEGASURFACE
VILLE ST-LAURENT**
3782, boul. de la Côte-Vertu
(coin rue Bégin) 514 335-9555

Pioneer

Ensemble cinéma maison
avec lecteur Blu-ray
Système complet à 5,1 canaux,
récepteur et lecteur Blu-ray,
puissance de sortie totale
de 720 watts (RMS)
Garantie de 12 mois

699\$ **PRIX CHOC!**



**SHARP
AQUOS**

Téléviseur à écran
ACL de 46 po
Résolution pleine HD 1080p,
temps de réponse de 4 ms,
sintoniseur ATSC intégré,
technologie à 120 Hz,
5 entrées HDMI, 1 entrée PC,
socle pivotant, Energy Star®
Livraison gratuite
et garantie de 12 mois

1199\$ **PRIX CHOC!**



Payez en **30** versements*

Heures d'ouverture: Lundi au mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi et dimanche 9h à 17h

Livraison gratuite** 7 jours sur 7

**Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.

Desjardins partenaire officiel
de Brault & Martineau

Accord D
Desjardins

MasterCard

VISA

PAIEMENT
DIRECT

CDL

Offre en vigueur du jeudi 19 novembre au dimanche 22 novembre 2009. Quantités limitées sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Valable aux Centres de liquidation seulement. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Détails en magasin. *Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente: Ne payez que les taxes de vente au moment de l'achat. Sujet à l'approbation du service de crédit. Financement au taux d'intérêt de 13,50% par année. Exemple: achat de 1000\$, taxes en sus; 30 versements de 39,46\$ par mois; total de 1183,80\$. Coût du crédit 183,80\$. Détails en magasin.

ACTUALITÉS



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

Québec a décidé de revoir son modèle d'assurance pour les agriculteurs. Résultat: les éleveurs de porcs, notamment, devront réduire la taille de leurs cheptels.

Québec revisite l'assurance agricole

Moins de porcs, plus de diversité

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Petite révolution dans les champs: Québec revisite son modèle d'assurance pour les agriculteurs. Fini les chèques en blanc pour les productions qui ne sont pas rentables. Notamment, les producteurs de porcs, qui vivent une crise après l'autre, devront diminuer la taille de leurs élevages. À l'inverse, Québec propose maintenant une couverture pour l'ensemble des secteurs agricoles.

Cette nouvelle mesure pourrait inciter des agriculteurs à se lancer dans des productions plus marginales, tant végétales qu'animales, alors qu'ils n'osaient pas courir un tel risque sans assurance. Le lapin, le canard ou les petits fruits ne sont pas assurables selon le régime actuel.

«C'est une mesure qui va avoir des effets positifs sur la diversité de l'agriculture au

Québec», constate le président de l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA), Christian Lacasse.

Le syndicat est en général satisfait du plan de redressement dévoilé hier par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Claude Béchar. La Financière agricole, responsable de l'assurance des producteurs, accumulait les déficits. Le ministre a annoncé qu'il lui accordait une enveloppe annuelle de 630 millions de dollars pendant cinq ans, mais il a précisé que cette enveloppe était «bien fermée». Crise ou non.

«Notre objectif est d'améliorer la performance des entreprises, d'accroître le soutien aux secteurs en émergence et de favoriser la diversification de l'agriculture», a déclaré Claude Béchar. Cette mesure va dans le sens des recommandations du rapport Pronovost sur l'avenir de l'agriculture au Québec. On y suggérait de faciliter l'établissement des cultures émergentes.

Programme maintenu

Le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) est maintenu, mais le calcul des paiements sera modifié puisqu'on ne tiendra pas compte d'une partie des entreprises non performantes et qu'on imposera aussi un plafond aux agriculteurs. Inévitablement, en cas de réclamation, des producteurs recevront de plus petits chèques.

Ce point inquiète grandement l'UPA. Des agriculteurs en difficulté ne pourront pas passer au travers, explique Christian Lacasse. «Avant de les appliquer, il faudrait bien mesurer quels seront les impacts de ces nouvelles mesures dans certaines régions du Québec», précise-t-il.

Le cas du porc

Dans le cas du porc, les choses se précisent. Comme Ottawa l'avait fait à l'été, Québec demande à son tour aux éleveurs de diminuer la taille de leurs cheptels et réduit le nombre de porcs couverts par le programme.

Ce n'est pas normal, a dit le ministre Béchar hier, que le nombre de porcs augmente au Québec alors que la production n'est pas rentable.

Il était temps que le gouvernement fasse ce petit ménage, croit Sylvain Charlebois, vice-doyen à l'École d'études supérieures de politiques publiques Johnson-Shoyama de l'Université de la Saskatchewan, qui était de passage au Québec hier. «On est au moins deux ans en retard. Il y a trop de porcs au Québec», répète cet observateur de l'industrie.

On a affaire à une industrie qui vit des cycles, explique Sylvain Charlebois. L'ASRA, telle qu'elle est appliquée actuellement, est un pansement, dit-il, mais il faudrait plutôt s'attaquer à la maladie. «L'industrie porcine doit s'adapter aux aléas du marché», explique le professeur Charlebois.

Actuellement, la faiblesse du dollar américain fait mal aux exportateurs. Et un porc sur deux quitte le Québec.

«On maintient artificiellement en vie une industrie. Pourquoi? Pour l'exportation?» demande Sylvain Charlebois.

Mais en plus des fluctuations du cours du dollar et de l'alimentation des animaux, l'industrie porcine a fait face à plusieurs crises, la grippe porcine étant la dernière en date.

«Il faut être conséquent: on fait face à une crise sans précédent, admet Jean-Guy Vincent. Comme tous les secteurs qui vivent des crises, on devra s'adapter.»

Une quinzaine d'entreprises porcines québécoises ont déjà déposé des demandes pour se retirer de la production, selon le programme annoncé cet été par le gouvernement fédéral.

L'INDUSTRIE DU PORC

Il y a 7,7 millions de porcs au Québec. Le président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, Jean-Guy Vincent, estime qu'il y en aura 400 000 de moins l'année prochaine. Le ministre Béchar demande une réduction supplémentaire pour atteindre 7 millions de porcs en 2011. - Stéphanie Bérubé



Offrez-vous le plaisir d'économiser

CitéFido^{MC} 2000

minutes d'appels locaux en tout temps¹

› Textos illimités²
› Aucuns frais d'accès au réseau

45\$ par mois³



Téléphones à

0\$

Avec Entente Fido de 2 ans



Téléphone intelligent BlackBerry PearlSM



Nokia 1661



MOTO W233 Renew

Avec Entente Fido de 3 ans et option Données

Les attentions Fido

1. Nous vous donnons des FidoDollarsSM pour que vous obteniez votre prochain téléphone à moindre coût
2. Avertissements par texto avant de dépasser votre forfait
3. Aucuns frais d'accès au réseau (d'autres facturent jusqu'à 6,95 \$ par mois)
4. Aucun contrat à terme requis

Utilisez vos minutes partout dans la zone CitéFido. Des frais d'interurbains peuvent s'appliquer.

MAGASINS FIDO

MONTRÉAL

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Centre Rockland
- Centre Eaton
- Fairview Pointe-Claire
- Les Galeries d'Anjou
- Place Montréal Trust
- Place Versailles
- Place Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

- Carrefour du Nord, St-Jérôme
- Carrefour Laval
- Centre Laval
- Galeries Rive-Nord, Repentigny
- Galeries Terrebonne
- Place Rosemère

RIVE-SUD

- Mail Champlain
- Promenades Saint-Bruno

DÉTAILLANTS EXCLUSIFS

MONTRÉAL

ACTION-PAGE INC.

- 4960, boul. Décarie, Montréal
- 3820, rue St-Denis, Montréal
- 1221, rue St-Zotique Est, Montréal
- 3451, rue Ontario Est, Montréal
- 4328, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal
- 3920, rue Wellington, Montréal
- 7024, rue St-Hubert, Montréal
- 1024A, avenue Mont-Royal Est, Montréal
- 6700, avenue Côte-des-Neiges, Montréal
- Galeries Normandie, Montréal
- 4282, boul. Métropolitain Est, St-Léonard
- 2900, rue Masson, Montréal
- Centre de la Pointe, Pointe-aux-Trembles
- Centre commercial Côte-St-Luc, Montréal

CELTEL MOBILITÉ

- Place de la Cathédrale, Montréal
- 3758, boul. St-Laurent, Montréal
- 35, rue Beaubien Est, Montréal
- 101, avenue Mont-Royal Ouest, Montréal
- 6295, rue Victoria, Montréal
- 245, boul. Côte-Vertu, Ville Saint-Laurent

MOBIFONE

- Centre commercial Le Boulevard, St-Léonard
- Place Bourassa, Montréal-Nord **NOUVEAU**
- 1111, rue St-Urbain, Montréal **NOUVEAU**
- 3237, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux **NOUVEAU**

STUDENT PHONES

- Voyages Campus, Université Concordia

ZONE MOBILE

- Place Alexis Nihon, Montréal
- 436, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
- 680, rue Jarry Est, Montréal
- Centre d'achat Langelier
- 10539, boul. Pie-IX, Montréal
- 1314, rue Ste-Catherine Est, Montréal
- Complexe Desjardins, Montréal
- Centre Wilderton, Montréal
- Place Newman, Lasalle

LAVAL ET RIVE-NORD

ACTION-PAGE INC.

- 1704, boul. Des Laurentides, Laval
- 3100, boul. Concorde Est, Laval **NOUVEAU**

CELTEL MOBILITÉ

- 1637, boul. Daniel-Johnson, Laval

MOBIFONE

- 3215, Montée des Pionniers, Lachenaie **NOUVEAU**

ZONE MOBILE

- 367, boul. Arthur-Sauvé, St-Eustache

RIVE-SUD

ACTION-PAGE INC.

- Place Longueuil
- 600, rue Pierre-Caisse, St-Jean-sur-Richelieu

ZONE MOBILE

- 3310, boul. Taschereau, Greenfield Park
- Métro Longueuil

► FUTURE SHOP



SANS-FIL etc...

Passez à Fido dès maintenant! Magasinez sur fido.ca Passez à un magasin ou composez le 1-866-301-3436

Offres sujettes à changement sans préavis 1. Temps d'antenne local à l'intérieur de votre zone CitéFido seulement. Chaque minute supplémentaire de temps d'antenne local à l'intérieur de votre zone et les appels faits et reçus à l'extérieur de la zone CitéFido coûtent 35 c la minute. Des frais d'interurbain peuvent s'appliquer et sont déterminés en fonction de votre zone d'appels locaux, pas de votre zone CitéFido; consultez fido.ca/zonesappel. 2. Comprend les messages texte envoyés du Canada vers un numéro de sans-fil canadien; les messages texte reçus d'un autre sans-fil sont gratuits. Des frais s'appliquent pour les messages texte à tarification supplémentaire (alertes, messages relatifs au contenu, aux concours et aux promotions). 3. Des frais uniques de mise en service de 35 \$ par ligne sont applicables. Les minutes supplémentaires, les interurbains, l'itinérance, la transmission de données, les options et les taxes sont en sus et facturés mensuellement. Des frais de résiliation hâtive s'appliquent aux abonnés qui ont souscrit une Entente Fido. ^{MC} Fido & dessin et FidoDollars sont des marques de commerce de Fido Solutions Inc., utilisées sous licence. BlackBerry^{MO}, RIM^{MO}, Research In Motion^{MO}, SureType^{MO}, SurePress^{MO} et les autres marques de commerce, noms et logos associés sont la propriété de Research In Motion Limited aux États-Unis et dans d'autres pays, et sont utilisés sous licence. Toutes les autres marques de commerce et logos appartiennent à leurs propriétaires respectifs. © 2009 Fido Solutions Inc.

RÉAMÉNAGEMENT DE L'AUTOROUTE BONAVENTURE

Place aux audiences publiques

SARA CHAMPAGNE

Les audiences publiques sur le réaménagement de l'autoroute Bonaventure s'ouvrent mardi prochain. La tâche s'annonce tellement titanesque que l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) a prévu un calendrier d'audiences qui s'étend au-delà de Noël. Les mémoires seront déposés à la fin du mois de janvier.

La Société du Havre, maître d'œuvre du projet, a remis une cinquantaine d'études et d'avis techniques à l'OCPM pour mener à bien ses travaux. L'une d'elles, datée du mois de mars dernier, démontre que le coût du réaménagement est passé de 90 à 147 millions de dollars depuis les études de l'avant-projet de SNC-Lavalin, en 2006-2007. De cette somme, 19 millions serviront à maintenir la circulation durant les travaux.

À lui seul, le couloir réservé aux autobus dans la rue Dalhousie, où passeront 1335 autobus par jour, coûtera 86 millions. Mais une révision d'une étude d'impact de vibrations de la firme SNC-Lavalin, achevée il y a sept jours à peine, démontre que le coût des travaux va grimper en raison des précautions à prendre pour éviter des dommages aux édifices patrimoniaux.

Cette étude, que *La Presse* a obtenue, se penche sur l'impact des vibrations sur l'ensemble patrimonial industriel New City Gas Company. On y lit que la Société du Havre devra renoncer à des travaux «de fonçage de pieux et à l'utilisation de gros compacteurs vibrants». Elle



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

La Société du Havre a remis une cinquantaine d'études et d'avis techniques à l'Office de consultation publique de Montréal pour mener à bien les travaux.

des bâtiments de New City Gas avant le début des travaux. L'ensemble date de 1859-1861. Quant aux 1335 autobus qui passeront chaque jour dans la rue Dalhousie, la firme SNC

fissures, plaques d'égoût, joint de dilatation, etc.», afin de maintenir un degré acceptable de vibration.

Les ingénieurs recommandent aussi de porter une attention particulière au nouveau revêtement de la chaussée, de prévoir un entretien régulier et de respecter des zones tampons lors de la construction du passage routier sous les voies ferrées. Les travaux nécessiteront la construction d'un mur de soutènement, la démolition de la structure existante, du remblayage et enfin, la construction de la chaussée.

Farouchement opposée à l'idée d'un couloir d'autobus rue Dalhousie, la chef de l'opposition officielle à l'hôtel de ville, Louise Harel, a martelé durant la campagne électorale que le maire Tremblay aurait dû privilégier un boulevard à quatre voies au lieu de trois, avec une voie réservée aux autobus. L'ancien responsable du transport au comité exécutif, André Lavallée, a déjà rétorqué que le couloir est la meilleure solution en attendant un train léger entre Montréal et la Rive-Sud, et qu'il réduira les nombreux détours que doivent faire les autobus.

LE PROJET EN BREF

L'avant-projet propose de transformer l'autoroute en «artère urbaine» entre les rues Saint-Jacques et Brennan, et d'implanter dans les espaces ainsi libérés un quartier résidentiel qui se voudra une nouvelle entrée sur le centre-ville. Il propose également d'aménager un couloir réservé aux transports collectifs dans l'axe de la rue Dalhousie.

Source: OCPM

La tâche s'annonce tellement titanesque qu'on a prévu un calendrier d'audiences qui s'étend au-delà de Noël.

devra plutôt se tourner vers le forage et les petits compacteurs si elle veut éviter des dommages aux édifices. On recommande aussi une inspection minutieuse

conclut que les vibrations qu'ils causeront seront en dessous du seuil de dommage. Néanmoins, il sera impératif de limiter le nombre de «nids-de-poule,

Agents frontaliers en territoire mohawk Les dangers étaient connus

LA PRESSE CANADIENNE

CORNWALL, Ontario — Un rapport interne avait mis en garde l'Agence des services frontaliers du Canada contre la possibilité de violence face au projet d'armement des agents à un poste frontalier controversé situé sur un territoire mohawk à proximité de Cornwall, dans l'est de l'Ontario.

Le document disait aussi que munir les agents frontaliers d'armes à feu pourrait détériorer encore plus les relations entre l'agence fédérale et les Mohawks

d'Akwesasne. Il recommandait à l'organisme d'envisager énergiquement de déplacer le poste frontalier.

Le rapport, que *La Presse Canadienne* a obtenu grâce à la Loi sur l'accès à l'information, a été produit par l'agence frontalrière en octobre 2008, soit plus de six mois avant la fermeture du poste controversé en raison de la querelle sur le projet d'armement des agents frontaliers.

Le poste frontalier a été fermé en mai après que des agents eurent quitté leurs fonctions à la suite de menaces de violence.

salon du livre de montréal

18
au 23
NOVEMBRE
09

Présidente d'honneur :
Mireille Deyglun

Invités d'honneur :
Yves Beauchemin
Tonino Benacquista
India Desjardins
Marie-Louise Gay
Claude Hagège
Monique LaRue
Denis Monette
Grégoire Polet
Claude Ponti
Gary Victor

Le livre : une affaire de famille



Aujourd'hui

L'AGORA

11h
CIBL 101,5 MIDI LIBRE
14h45
Laurent Laplante reçoit
André Dion

CARREFOUR DESJARDINS

13h
LE PRÉSENT DE LA LECTURE
Laurent Laplante reçoit
Dominique Demers,
Danielle Courchesne,
Sonia Fontaine et
Brigitte Moreau

15h
Françoise Faucher lit
CES ENFANTS DE MA VIE
de Gabrielle Roy

17h

UN DÉTOUR PAR L'HISTOIRE
Laurent Laplante reçoit
Lyse Charuest, Monique
LaRue et Denis Monette

20h
Isabelle Lacasse reçoit
Denise Bombardier

GRANDE PLACE

9h
CHRISTIANE CHARETTE
EN DIRECT (RADIO-CANADA)

13h
PRIX DES LIBRAIRES
DU QUÉBEC 2010
Dévoilement de la liste
préliminaire

Programmation complète sur salondulivredemontreal.com

13h30

LA PASSION DE LA LANGUE
Jacques Laurin reçoit
Chantal Contant,
Claude Hagège et
Marie-Eva de Villers

15h45
BAR LITTÉRA-CULTURE
autour de Michèle Lesbre
animé par Marie-Andrée
Lamontagne

CONFIDENCES D'ÉCRIVAIN

18h30
Gilles Archambault
reçoit Hélène Dorion

19h
Gilles Archambault
reçoit Pascal Bruckner

Erratum

M. René Angéilil sera présent pour sa séance de signature au stand de *Libre Expression* le samedi 21 novembre de 14 h 30 à 16 h au lieu du dimanche 22 novembre aux mêmes heures, comme il a été annoncé dans le programme.

Le Salon du livre tient à s'excuser auprès du public des inconvénients que cette erreur d'impression pourrait occasionner.



SALON DULIVRE DEMONTRÉAL

1986573A



SALON DULIVRE DEMONTRÉAL

SODEC
Québec

Canada

Conseil des Arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

95.1
radio-montreal

LA PRESSE

Desjardins



26^e raison de changer :

Un compte-chèques qui
me simplifie vraiment la vie.

ALLEZ-Y,
CHANGEZ

Transférez votre compte-chèques et vous recevrez jusqu'à 250 \$.
Renseignez-vous! Consultez le site www.tdcanadatrust.com/raisons
ou composez le 1-800-291-4335 aujourd'hui.



Canada Trust

Des services bancaires confortables

MONTRÉAL PLUS

Vague d'attentats chez des commerçants italiens

Un cinquième café incendié



HUGO MEUNIER

La vague d'incendies criminels qui visent des cafés italiens s'est poursuivie dans la nuit d'hier. L'attentat perpétré au café Crystèle porte à cinq le nombre d'estaminets du quartier Saint-Michel pris pour cibles depuis la fin du mois d'octobre.

Selon nos sources, ces attaques porteraient la signature des gangs de rue, qui tentent de combler le vide laissé par les nombreux mafieux et motards épinglés lors des frappes successives menées par les policiers contre la pègre ces dernières années (voir l'analyse d'André Cédilot).

Interrogé à plusieurs reprises sur ces incidents, le Service de police de la Ville de Montréal se montre peu loquace. « Une enquête est en cours », s'est borné à répondre un porte-parole.

Difficile, donc, de savoir avec exactitude pourquoi les cafés italiens sont dans le collimateur d'incendiaires.

Pour la Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes du Québec, le problème demeure très ciblé. « On en a discuté avec des policiers. Pour eux, ce sont les gangs de rue qui essayent de se faire une place », a résumé le président, Renaud Poulin.

Nouveau modus operandi

Les quatre premiers incendies ont été allumés à l'aide d'un cocktail Molotov. Le dernier est différent. Les incendiaires ont fracassé la vitrine du café, ont versé de l'essence à l'intérieur et jeté une allumette. Les locataires qui vivaient au-dessus de l'établissement ont dû être évacués.

Hier matin, des éclats de verre formaient un monticule devant le café, où un bidon d'essence avait été abandonné. Des enquêteurs étaient sur place pour prendre des photos et recueillir des indices.

Les attentats surviennent presque systématiquement vers 4 ou 5 h du matin. Les cocktails Molotov s'éteignent presque aussitôt et les dom-



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Le café Crystèle dans le quartier Saint-Michel est le sixième estaminet à essuyer la visite d'un pyromane depuis plus de trois semaines.

mages sont mineurs.

Les cafés visés sont tous de petits établissements qui se fondent presque dans le paysage résidentiel. Des logements sont aménagés au-dessus de chacun.

Avant le café Crystèle, le café Aviano, à l'angle du boulevard Saint-Michel et

numéro. Une semaine plus tard, un employé rencontré sur place disait ignorer pourquoi le café avait été ciblé. « On n'a reçu aucune menace, il n'y a pas de drogue ou d'activités illégales ici, seulement des clients qui jouent aux cartes », avait-il expliqué.

C'est la section des incendies criminels du SPVM qui devra faire la lumière sur ces incidents. Personne n'a encore été arrêté.

D'ailleurs, la section des incendies criminels ne chôme pas par les temps qui courent. Un engin incendiaire artisanal a été lancé vers 5 h 15 la nuit dernière contre un immeuble à logements du quartier Hochelaga-Maisonneuve. L'endroit est bien connu des policiers et rien n'indique que les deux incidents de la nuit soient liés. Il y a quelques jours, un commerce et une maison privée du quartier Mile End ont été attaqués. Sans compter les incendies criminels sur le Plateau Mont-Royal au cours des derniers mois.

Les cafés visés sont tous de petits établissements qui se fondent presque dans le paysage résidentiel. Des logements sont aménagés au-dessus de chacun.

de la rue Legendre, a été incendié dans la nuit du 5 novembre. Une semaine auparavant, après les trois premiers attentats, *La Presse* avait par hasard interrogé le propriétaire du café Aviano. Il s'était dit très surpris par ces attaques et croisait les doigts pour éviter d'être à son tour pris pour cible.

Dans la nuit du 29 octobre, c'est le café Bistro Charland qui avait tiré le mauvais

Aucune menace

Les employés de plusieurs cafés italiens interrogés depuis quelques semaines ont tous affirmé n'avoir fait l'objet d'aucune menace. Certains d'entre eux suggéraient que ces incidents pourraient être des sanctions imposées à des tenanciers qui auraient refusé l'accès à la pègre. D'autres ont évoqué la forte présence des gangs de rue dans le secteur.

LES ATTENTATS

19 NOV.

CAFÉ CRYSTÈLE
(Angle Villeray et 17^e Avenue)

5 NOV.

CAFÉ AVIANO
(Angle Saint-Michel et Legendre)

29 OCT.

CAFÉ BISTRO CHARLAND
(Rue Charland)

28 OCT.

CAFÉ PIRANDELLO
(Rue Robert)

BAR PEACHES
(Boul. Saint-Michel)



Visionnez le reportage de cette affaire sur cyberpresse.ca

Une pègre divisée et sans leader

ANDRÉ CÉDILLOT ANALYSE

Attentats au cocktail Molotov, intimidation dans les bars, dans les rues et dans les parcs : à Montréal, les gangs de rue surtout, mais aussi de petits revendeurs indépendants tentent de se tailler une place dans le trafic de drogue en attendant que se réorganisent les Hells Angels et la mafia montréalaise, ébranlés par les nombreuses razzias de la police depuis trois ans.

Selon les spécialistes, cette vague d'incidents illustre le « fractionnement » de la pègre montréalaise et les luttes de territoire que se livrent les trafiquants des échelons inférieurs en l'absence d'un véritable leader depuis l'ar-

restation de Vito Rizzuto, en 2004.

« La mafia et des motards sont ébranlés, c'est sûr, et il n'y a personne d'assez fort qui a l'envie, ni peut-être la force, du moins pour l'instant, de réagir à tous ces petits trafiquants qui cherchent à se faire une place coûte que coûte », avance Pierre de Champlain, auteur de livres sur le crime organisé et ancien analyste du service de renseignement de la GRC, à Ottawa.

Poussant plus loin la réflexion, M. de Champlain estime que le temps où des organisations comme la mafia et les motards dominaient à Montréal achève peut-être. « Comme toute chose, le milieu interlope au sens traditionnel, avec une hiérarchie, l'aura d'un chef comme Vito

Rizzuto, par exemple, est peut-être appelé à changer. De plus en plus, on a aujourd'hui des criminels qui s'allient selon les besoins, au gré des circonstances », dit-il.

Selon lui, on ne peut plus vraiment parler de gangs de rue comme dans les années 80. Certes, il y a encore des petites bandes qui se créent au coup par coup et se défont aussi rapidement. « Mais il y en a d'autres qui existent depuis des années et qui prennent de plus en plus de place », assure M. de Champlain. Avec le résultat que leurs chefs sont aujourd'hui des criminels d'expérience et qu'ils sont en mesure de négocier, sinon de rivaliser avec la mafia et les motards.

Des enquêtes récentes ont notamment démontré que d'anciens membres de

gangs de rue comme Dany Cadet Sprince, à la tête des Syndicates, ou le clan des frères Zéphir s'occupaient de la distribution de la drogue dans le centre-ville pour le compte des Hells Angels. « Les gangs de rue prennent de plus en plus de place. Il y a constamment de nouveaux venus et le territoire est de plus en plus fragmenté. À moins d'un coup de force, la mafia et les motards peuvent de moins en moins les ignorer et devront apprendre à faire avec eux », soutient M. de Champlain.

Affaiblis par les raids policiers qui ont culminé avec l'opération antimafia de novembre 2006 et la toute récente opération SharQc, qui a touché les cinq chapitres des Hells Angels, les deux gangs, aussi dominants soient-ils,

ne sont pas nécessairement en mesure de passer à l'action pour le moment. « La mafia et les motards sont fragilisés, tous les principaux leaders sont en prison, en probation ou recherchés », souligne l'ancien spécialiste de la GRC.

C'est ce qui explique, à n'en pas douter, que les mafiosi montréalais aient acheté la paix quand le gang des frères Célestin a pris d'assaut des bars et des cafés qu'ils détenaient dans l'est de la ville, plus particulièrement dans le quartier Rivière-des-Prairies, l'an passé. Après plusieurs fusillades, le calme est soudainement revenu. C'est peut-être ce qui se passe depuis quelque temps dans le quartier Saint-Michel, mais cette fois à coups de cocktails Molotov et de bombes incendiaires.



18^e raison de changer :

250 \$. C'est suffisant pour oublier un peu l'hiver.

CHANGEZ ET VOUS RECEVREZ JUSQU'À

250 \$

Renseignez-vous en succursale, consultez le site www.tdcanadatrust.com/raisons ou composez le 1-800-291-4335 aujourd'hui.



Canada Trust

Des services bancaires confortables



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

Selon les enquêteurs de la GRC, une centaine d'organisations criminelles font la contrebande de cigarettes au pays pour blanchir de l'argent ou augmenter leurs revenus. La situation est telle que les profits de la contrebande de cigarettes rivalisent maintenant avec ceux des drogues, selon certains experts.

CONTREBANDE DE CIGARETTES

Les groupes criminels de plus en plus actifs

EXCLUSIF

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Les groupes criminels organisés trempent de plus en plus dans la contrebande de cigarettes au pays, un commerce fort lucratif. Et la Gendarmerie royale du Canada (GRC) sonne l'alarme devant l'ampleur du phénomène.

Selon les enquêteurs de la GRC, une centaine d'organisations criminelles font la contrebande de cigarettes au pays pour blanchir de l'argent ou augmenter leurs revenus. C'est ce que démontrent des documents obtenus par *La Presse* grâce à la Loi sur l'accès à l'information. La situation est telle que les profits de la contrebande de cigarettes rivalisent maintenant avec ceux des drogues, selon certains experts.

Les Hells Angels constituent le groupe le plus connu de cette longue liste. D'ailleurs, en juin, les policiers ont démantelé un réseau de trafic de stupéfiants et de contrebande de tabac exploité par les Hells Angels dans plusieurs régions du Québec.

Ces groupes utilisent aussi l'argent de la contrebande de cigarettes pour acheter des armes ou pour soutenir un réseau de prostitution.

« La présence accrue des groupes criminels organisés dans les activités de contrebande de cigarettes constitue une source de préoccupation grandissante pour la sécurité des communautés, la santé publique et l'intégrité de l'économie. »

Depuis 2001, les saisies de cigarettes de contrebande réalisées par la GRC ont d'ailleurs bondi de 2100 %, toujours selon nos documents. En 2008, la GRC a saisi plus d'un million de cartouches de cigarettes, un record.

« La présence accrue des groupes criminels organisés dans les activités de contrebande de cigarettes constitue une source de préoccupation grandissante pour la sécurité des communautés, la santé publique et l'intégrité de l'économie », affirme-t-on dans les documents remis au ministre de la Sécurité publique, Peter Van Loan, au début du mois de septembre.

Selon les autorités policières, les groupes criminels réussissent à introduire illégalement des cigarettes au Canada à partir des États-Unis. Comme c'est le cas depuis plusieurs années, le gros du trafic se fait dans la région de la vallée centrale du Saint-Laurent. Les activités de contrebande sont monnaie courante du côté américain du territoire mohawk d'Akwesasne, où les autorités américaines tolèrent des dizaines d'usines de fabrication de cigarettes sans permis, à Kahnawake, au Québec, et dans la réserve Tyendinaga et des Six-Nations en Ontario, selon la GRC.

La GRC compte quelque 500 policiers en tout au pays qui ont comme

mandat de lutter contre la contrebande de cigarettes. Selon les autorités policières, 95 % du commerce illicite en sol canadien se déroule au Québec et en Ontario. Les adolescents seraient de grands consommateurs de cigarettes de contrebande.

Devant l'ampleur du phénomène, le ministre fédéral du Revenu, Jean-Pierre Blackburn, a rencontré à Québec il y a trois semaines le ministre québécois de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, et son collègue du Revenu, Robert Dutil, le ministre du Revenu de l'Ontario, John Wilkinson, et des fonctionnaires fédéraux afin de discuter des moyens pour mieux lutter contre la contrebande.

« La contrebande du tabac est un dossier qui est devenu des plus sérieux. Nous avons convenu de la nécessité d'agir de manière concertée pour mieux s'y attaquer », a affirmé M. Blackburn à *La Presse* hier.

Rappelons que le gouvernement fédéral perd annuellement environ 2 milliards de dollars de revenus à cause de ce problème. Les pertes du fisc québécois frisent les 300 millions et celles de l'Ontario s'élèvent à plus de 500 millions.

Selon nos sources, le gouvernement fédéral était prêt à entreprendre des pourparlers avec les peuples autochtones pour leur donner le pouvoir d'imposer une taxe sur le tabac équivalente à la taxe provinciale. Cette mesure leur permettrait d'engranger des revenus. Toutefois, les dirigeants autochtones se seraient montrés peu intéressés jusqu'ici par cette offre, qui aurait aussi nécessité l'approbation de l'Ontario et du Québec.

En mai 2008, le gouvernement Harper a annoncé une nouvelle stratégie de lutte contre la contrebande de tabac, mais elle tarde à donner des résultats convaincants, selon les députés libéraux, bloquistes et néo-démocrates. Ces derniers ont même envoyé une lettre à Stephen Harper et aux ministres Peter Van Loan, Jean-Pierre Blackburn et Leona Aglukkaq pour leur proposer de nouvelles pistes de solution.

Dans cette lettre, datée du 7 mai 2009, que *La Presse* a obtenue, les députés proposaient notamment de faire pression sur les États-Unis afin qu'ils ferment les usines de tabac illégales et de permettre aux peuples autochtones d'imposer une taxe sur le tabac.

Cette semaine, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi 59, qui donne au ministre québécois du Revenu le droit d'imposer un moratoire sur les permis de fabriquer des cigarettes et impose des amendes plus sévères aux contrebandiers tout en accordant aux policiers des pouvoirs de perquisition accrus. Les policiers de la Sûreté du Québec pourront utiliser leurs nouveaux pouvoirs également dans les réserves autochtones.

Pour sa part, Ottawa obligera sous peu les fabricants de cigarettes à apposer sur chaque paquet de cigarettes un hologramme similaire à celui qui se trouve sur les billets de banque. Les fabricants devront se procurer auprès de l'Agence du revenu des bandes holographiques inimitables. À l'heure

actuelle, les contrebandiers réussissent à imiter les paquets de cigarettes et le petit timbre de cellulose.

Le ministère que dirige Jean-Pierre Blackburn lancera aussi au début de l'an prochain une offensive publicitaire

nationale dirigée vers les fumeurs qui achètent des cigarettes de contrebande. On leur rappellera qu'en agissant ainsi, ils soutiennent indirectement les activités du crime organisé.

— Avec William Leclerc



SOLDE MI-SAISON

COMPLETS
Prix courant de 350 \$ à 595 \$
249⁹⁹\$ à 439⁹⁹\$[†]

VESTONS SPORT
Prix courant de 225 \$ à 395 \$
149⁹⁹\$ à 269⁹⁹\$[†]

VÊTEMENTS SPORT ET CHAUSSURES
Sélection d'articles de saison en solde

[†] Sur marchandise sélectionnée. Léger supplément pour tailles fortes et élancées. Retouches gratuites par nos tailleurs, sauf si soldé à 50 % et plus.



MONTRÉAL 4475, boulevard Métropolitain Est* CENTRE-VILLE Complexe Desjardins OUEST Centre Rockland, Fairview Pointe-Claire* LAVAL Carrefour Laval* RIVE-NORD Place Rosemère RIVE-SUD Promenades Saint-Bruno, Quartier DIX30* JOLIETTE Galeries Joliette QUÉBEC Place Sainte-Foy* (Espace Nord)

*Tailles fortes et élancées disponibles dans ces magasins sélectionnés.



15^e raison de changer :

250 \$. Rien à ajouter.

Renseignez-vous en succursale, consultez le site www.tdcanadatrust.com/raisons ou composez le 1-800-291-4335 aujourd'hui.

CHANGEZ ET VOUS RECEVREZ JUSQU'À

250 \$



Des services bancaires confortables

Des conditions s'appliquent. Renseignez-vous. L'offre prend fin le 31 décembre 2009. Elle peut changer, être prolongée ou être annulée en tout temps, sans préavis.

ACTUALITÉS

Un organisme mise sur la mobilisation pour contrer le suicide

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — L'éradication du suicide comme solution à des problèmes provisoires commence par la mobilisation en ajoutant sa voix pour dire: « Je ne perdrai plus un proche à cause du suicide », a fait valoir

hier l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS).

Le directeur général de l'AQPS, Bruno Marchand, est d'avis que tout un chacun peut se mobiliser et montrer que le temps de la fatalité est terminé.

Pour sa part, la directrice

du Centre de prévention du suicide de Québec et vice-présidente de l'AQPS, Sylvie Nadeau, a affirmé que la mobilisation était une première étape.

«Après, il faut outiller les gens qui sont sensibles au problème pour qu'ils puissent

décoder les signaux d'alarme, et pour qu'ils puissent diriger la personne ayant des idées suicidaires vers les services d'aide adéquats, a-t-elle poursuivi.

L'AQPS a lancé hier le projet «Ajouter ma voix» en partenariat avec trois fondations (la Fondation André Dédé Fortin,

Revivre et la Fondation des maladies mentales) et le soutien financier du ministère de la Santé, et à l'aide d'un site web (ajoutermaivoix.com) sur lequel la population est invitée à signer une déclaration affirmant que le suicide n'est pas une solution.

EN BREF

Un homme est tué dans le Sud-Ouest

Un homme a été tué par balle hier soir à 20h devant un immeuble à logements de la rue des Seigneurs, non loin de la rue Saint-Jacques, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, à Montréal. La victime, dans la jeune vingtaine, a été atteinte dans le haut du corps. Sa mort a été constatée sur les lieux. Les enquêteurs de la police de Montréal recherchaient hier soir des témoins afin d'éclaircir ce 28^e homicide à survenir sur leur territoire en 2009.

— Catherine Handfield

Stupéfiants: arrestation de huit personnes

L'escouade régionale mixte (ERM) de la couronne nord de Montréal a démantelé hier un réseau de vente de stupéfiants, principalement actif à Terrebonne et à Repentigny. «Cinquante policiers ont pris part à cette opération qui visait l'arrestation de huit personnes; six perquisitions ont eu lieu à Terrebonne et à Repentigny», a expliqué le lieutenant Daniel Guérin, porte-parole de l'ERM. L'enquête s'est amorcée il y a deux mois, à la suite d'informations fournies par la population. Les policiers ont alors découvert qu'un réseau organisé vendait des stupéfiants (principalement de la drogue chimique en comprimés) sur rendez-vous. Plusieurs prévenus sont mineurs. Les policiers ont notamment arrêté un jeune homme de 21 ans chez ses parents, à Terrebonne.

— Hugo Meunier

Arrêté après 18 ans pour la mort de sa fille

Dix-huit ans après les faits, la Sûreté du Québec (SQ) a arrêté hier un homme de Salaberry-de-Valleyfield en lien avec la mort de sa petite fille de 5 mois. Gabriel Palumbi, 40 ans, comparaitra aujourd'hui au palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield pour répondre à une accusation d'homicide involontaire. Les autorités le soupçonnent d'avoir secoué à mort Sarah Palumbi le 22 octobre 1991. Ce jour-là, les ambulanciers avaient été appelés pour un bébé trouvé inconscient dans une résidence de Salaberry-de-Valleyfield. La petite Sarah est morte le lendemain. «À l'époque, l'enquête n'avait pas permis de prouver qui était le principal suspect», a indiqué Marc Butz, porte-parole de la SQ. Le dossier avait été classé dans la pile des crimes non résolus. Les enquêteurs ont finalement épinglé Gabriel Palumbi «grâce à l'évolution de la science et à de nouvelles techniques».

— Catherine Handfield

Un Albertain coupable du meurtre d'un policier

Un Albertain a été déclaré coupable par un jury, hier, à Yellowknife, du meurtre prémédité d'un agent de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Le 6 octobre 2007, l'agent Christopher Worden, âgé de 30 ans, a reçu quatre balles alors qu'il se trouvait dans un bois derrière un immeuble d'appartements de Hay River, dans les Territoires du Nord-Ouest. Des témoins au procès d'Emrah Bulatci, 25 ans, de St. Albert, au nord d'Edmonton, ont raconté que l'accusé se trouvait à une fête où il vendait de la drogue et montrait son arme à feu quelques heures avant la mort de l'agent Worden. Ce dernier s'était entretenu brièvement avec Bulatci avant de se lancer à sa poursuite dans le bois où il a été trouvé mort.

— La Presse Canadienne

12^e raison de changer :

Des clients satisfaits.

Transférez votre compte-chèques à TD Canada Trust et vous recevrez jusqu'à 250 \$ en argent¹.

Il y a tellement de raisons de changer pour TD Canada Trust. Nous offrons des heures d'ouverture prolongées. Nos succursales se trouvent dans des endroits pratiques. En passant, saviez-vous que nous en avons plus de 1 100 ? Nous nous classons au premier rang parmi les cinq grandes banques canadiennes de détail au chapitre de la satisfaction de la clientèle, selon J.D. Power and Associates². Vous voulez une autre raison ? Nos spécialistes des services bancaires aux petites entreprises se font toujours un plaisir de vous conseiller. De plus, si vous transférez maintenant votre compte-chèques, vous recevrez jusqu'à 250 \$ en argent – un petit coup de pouce de TD Canada Trust. Notre objectif commun : adapter vos services bancaires à vos besoins.

SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE LA PLUS ÉLEVÉE

Passez en succursale, consultez le site www.tdcanadatrust.com/raisons ou composez le 1-800-291-4335 aujourd'hui.



Canada Trust

Des services bancaires confortables

¹ Des conditions s'appliquent. Renseignez-vous. L'offre prend fin le 31 décembre 2009. Elle peut changer, être prolongée ou être annulée en tout temps, sans préavis. ² TD Canada Trust a obtenu la meilleure note parmi les cinq grandes banques de services de détail, dans le cadre des sondages de 2006-2009 exclusifs sur la satisfaction de la clientèle des banques canadiennes de détail de J.D. Power and Associates (Canadian Retail Banking Customer Satisfaction StudySM). Le sondage de 2009 s'appuie sur les réponses de 12 555 clients des services bancaires de détail visant à évaluer 5 banques. Les résultats de ce sondage exclusif se fondent sur l'expérience et la perception des clients interrogés au cours des mois de mars-juin 2009. Votre opinion peut différer de ces résultats. Visitez le site jdpower.com



PHOTO JOHN D MCHUGH, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Peter MacKay, ministre de la Défense, s'est contredit en affirmant d'abord que les allégations faites par le diplomate Richard Colvin étaient sans fondement, pour ensuite concéder que le gouvernement avait agi et modifié son entente de transfert des prisonniers, en 2007. Sur notre photo, des prisonniers afghans entre les mains de soldats canadiens en 2006.

Bisbille autour d'envois postaux conservateurs

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Des envois postaux du Parti conservateur continuent à semer la controverse. Un pas a toutefois été franchi hier pour apaiser la frustration au sujet «des 10%», ces dépliantes que les députés peuvent envoyer aux frais du Parlement, pourvu que leur quantité ne dépasse pas 10% du nombre des électeurs de leur propre circonscription.

Le président de la Chambre des communes, Peter Milliken, a pour une rare fois donné droit à la question de privilège soulevée par un membre du NPD au début du mois. Peter Stoffer, de la Nouvelle-Écosse, soutenait que certains des dépliantes envoyés dans sa circonscription par le député conservateur Maurice Vellacott, de la Saskatchewan, portaient atteinte à sa réputation. Le dépliant en question accusait M. Stoffer d'avoir appuyé une motion du Bloc québécois en faveur du registre des armes à feu, alors que M. Stoffer, opposant de longue date du registre, s'était absenté lors du vote. M. Vellacott a reconnu l'erreur par la suite.

Peter Milliken a néanmoins jugé que la démarche du député Vellacott avait pu nuire à la capacité d'exercer les activités de parlementaire du député néo-démocrate, critère central pour déterminer le bien-fondé de ces points de privilège. Il a renvoyé la question pour étude au comité permanent de la procédure, où les partis de l'opposition sont majoritaires.

Autre demande

Le mécanisme des «10%» est de plus en plus dénoncé par les partis de l'opposition, qui accusent les conservateurs d'abuser de ce système en bombardant les électeurs de propagande partisane. Une crise créée plus tôt cette semaine par un autre 10% envoyé par des députés conservateurs s'est d'ailleurs poursuivie hier, lorsque le député libéral montréalais Irwin Cotler a lui aussi demandé au président Peter Milliken de se prononcer sur une question de privilège.

Selon le Parti libéral, des milliers de dépliantes envoyés dans les derniers jours dans des circonscriptions libérales à forte population juive induisent les électeurs en erreur en relayant des informations mensongères. Ces dépliantes vantent les actions du gouvernement Harper pour défendre les intérêts de la communauté juive et dénoncent celles du Parti libéral.

Le président de la Chambre des communes a promis d'étudier la demande.

DÉTENUS TORTURÉS

L'opposition réclame une enquête publique

MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA — Au lendemain du témoignage-choc du diplomate Richard Colvin, qui accuse Ottawa d'avoir été complice de la torture de prisonniers en Afghanistan, les esprits se sont échauffés à la Chambre de communes.

Pendant que l'opposition, menée par le NPD de Jack Layton, réclamait à grands cris une enquête publique, le gouvernement a assuré avoir respecté toutes les conventions internationales, tout en tentant de discréditer la version de l'ancien chargé d'affaires à Kandahar.

Le ministre de la Défense, Peter MacKay, a rapidement rejeté d'un revers de main la demande d'une enquête publique, n'y voyant ni l'intérêt ni la nécessité.

«Les preuves (avancées par M. Colvin) ne sont pas crédibles, a dit M. MacKay. C'était des informations de seconde ou de troisième main. Ça venait de rapports ou de talibans qui ont été entraînés à mentir s'ils étaient capturés. Ce sont des oui-dire.»

La veille, en comité parlementaire spécial sur la

mission en Afghanistan, le diplomate de carrière avait non seulement affirmé avoir alerté à plusieurs reprises les hauts responsables canadiens que les prisonniers transférés aux autorités afghanes seraient très probablement torturés, mais aussi que plusieurs d'entre eux étaient innocents, et que le gouvernement avait même tenté de camoufler l'histoire et de l'empêcher de parler.

Attaqué sans relâche par l'opposition, le ministre

nement, des allégations de torture dans les prisons afghanes où étaient transférés les prisonniers capturés par les soldats canadiens.

«C'est la réputation internationale du Canada qui est en jeu. Ce sont de sérieuses questions de politique publique et la crédibilité du gouvernement va dépendre de sa capacité à faire la lumière sur la situation», a lancé le député néo-démocrate Jack Harris, en conférence de presse,

Gilles Duceppe, chef bloquiste, a rappelé qu'un simple soupçon de torture est suffisant pour contrevenir à la convention de Genève sur le traitement des prisonniers.

MacKay s'est contredit en affirmant d'abord que les allégations faites par M. Colvin étaient sans fondement, pour ensuite concéder que le gouvernement avait agi et modifié son entente de transfert des prisonniers, en 2007, sur la base des informations transmises par le diplomate.

Outrée, l'opposition a réclamé que toute la lumière soit faite sur qui était au courant, au sein du gouver-

reclamant ainsi une enquête publique.

«Il y a un problème majeur de transparence», a renchéri le député du NPD Paul Dewar, rappelant que M. Colvin a dénoncé ce qu'il considérait être «une culture du silence».

À la période de questions, libéraux et bloquistes ont emboîté le pas, estimant qu'une enquête publique serait le seul moyen de vraiment connaître la vérité.

Un son de qualité sans les enchevêtrements de fils.



Le système de musique Wave® de Bose®

Branchez-le et entendez ce que vous n'aviez pas remarqué. Avec le système de musique Wave de Bose, il n'y a rien à empiler. Pas de fils qui s'emmêlent. Pas de cadran à régler. Les technologies avancées de Bose dont ce système compact est pourvu s'allient pour remplir la pièce de cette qualité sonore renommée qui a permis à Bose de devenir la marque la plus respectée de l'industrie du son. Vous n'auriez pu imaginer qu'un son si clair et fidèle puisse être émis autrement que par une chaîne stéréophonique beaucoup plus volumineuse et compliquée.

Une pièce remplie d'un son de première qualité...et non de fils.

Vous achetez une chaîne stéréophonique pour écouter de la musique. Pas pour passer des heures à installer de l'équipement et à brancher des fils. Grâce au système de musique Wave®, vous vivrez des moments de plaisir que procure la qualité sonore de Bose dès que vous aurez ouvert la boîte. Branchez-le, insérez-y votre CD préféré et le tour est joué.

Profitez de la qualité sonore si souvent acclamée. Utilisez le système de musique Wave® dans le salon, la cuisine, la chambre à coucher, partout où vous désirez profiter d'un son de qualité supérieure. Il comprend tout ce dont vous avez besoin : un lecteur de disques compacts et de fichiers MP3, un syntonisateur AM/FM, une horloge et une alarme. Ces derniers fonctionnent à l'aide d'une télécommande pratique de la taille d'une carte de crédit. Si vous le désirez, branchez une source sonore supplémentaire et entendez un son authentique à partir de votre téléviseur ou de votre lecteur MP3. Un **changeur multi-CD, offert en option et conçu uniquement pour le système de musique Wave®,** vous permet, sans effort, d'écouter votre musique préférée pendant des heures.

Faites-en l'essai, sans risque, pendant 30 jours. Profitez de notre garantie de satisfaction sans risque de 30 jours pour faire l'essai du Système de musique Wave® dans le confort de votre foyer. En commandant le système de musique Wave® avec notre changeur multi-CD avant le 31 janvier 2010, vous économiserez 100 \$. Vous recevrez également la livraison par courrier gratuitement. Vous découvrirez bientôt à quel point il est simple de profiter de la qualité sonore de Bose.

ÉCONOMISEZ 100 \$ en commandant le système de musique Wave® avec notre changeur de CD avant le 31 janvier, 2010.

Maintenant disponible en gris titane. Montré avec changeur multi-CD.



Pour commander ou en savoir plus :
1 800 759-8349, ext. BK486
www.Bose.ca/audio

BOSE

L'ADQ DANS LA TOURMENTE

Possibles irrégularités découvertes par Gilles Taillon

Gérard Deltell en plein brouillard

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Fraîchement posté à la barre de l'ADQ, Gérard Deltell navigue en plein brouillard au sujet des « aspects un peu troublants » que Gilles Taillon dit avoir découverts dans le financement du parti depuis 2003. La menace d'une enquête policière plane au-dessus de sa formation, fauchée et désorganisée.

Le nouveau chef n'a pas demandé d'explications à son prédécesseur sur cette bombe à retardement potentielle. Il ignore si la Sûreté du Québec a été saisie de cette affaire, comme le prétend M. Taillon.

À sa connaissance, le parti n'a toutefois rien à se reprocher. « J'ai parlé à bien du monde, et il n'y a aucun indice » au sujet d'un financement douteux, a affirmé M. Deltell en conférence de presse, hier. Mais il entend se conduire « de la façon la plus rigoureuse possible ».

« Si par malheur des irrégularités ont été commises, nous ne les défendrons pas », a dit le député de Chauveau, élu il y a un an.

« Stopper l'hémorragie

Gérard Deltell se retrouve à la tête de l'ADQ à la suite d'une décision de ses trois collègues députés entérinée hier par le comité de direction. La veille, le comité avait accepté la démission immédiate de Gilles Taillon et opté pour la nomination de l'ex-reporter de TQS, devenue V.

M. Deltell entend « redresser » son parti et « stopper l'hémorragie » après le règne tumultueux de M. Taillon, élu de justesse il y a un mois. La tâche s'annonce colossale, d'autant plus que son prédécesseur est parti en laissant planer la possibilité d'une enquête policière sur le financement de l'ADQ.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE
Gérard Deltell, nouveau chef de l'ADQ, entend rétablir « l'unité » au sein d'un parti dans une « situation difficile ». Il souhaite « le retour à la maison » des députés Éric Caire et Marc Picard, qui ont claqué la porte. Derrière, François Bonnardel, député adéquisté de Shefford.

La semaine dernière, dans un entretien accordé à *La Presse*, Gilles Taillon était demeuré muet au sujet de ces allégations. Il avait confirmé avoir appelé la SQ et qu'une rencontre avec un enquêteur était prévue dans les prochains jours. Il avait affirmé que des gens lui avaient téléphoné pour lui faire des « confidences » au sujet du financement à la suite de son passage à Tout le monde en parle, le 25 octobre.

Le nouveau chef a indiqué que sa nomination, rapide,

respecte la constitution de l'ADQ. Les militants ne seront pas appelés à l'entériner, selon ses propos ambigus sur le sujet. « Pour la suite des choses », le comité exécutif décidera « s'il donne le mandat à un groupe pour planifier une éventuelle course au leadership », organiser un conseil général en vue d'en adopter les règles, puis tenir un congrès à la direction, a dit M. Deltell.

Le parti n'a pas les moyens de se lancer dans une telle

aventure, a-t-il ajouté, insistant sur l'urgence d'agir pour redresser le parti.

Gérard Deltell entend rétablir « l'unité » au sein d'un parti dans une « situation difficile ». Il souhaite « le retour à la maison » des députés Éric Caire et Marc Picard, qui ont claqué la porte.

« C'est à nous de leur démontrer que l'ADQ se redresse et défend les valeurs fondamentales qui nous ont toujours unis. Le fardeau de la preuve est de notre côté. »

Un exclu de l'ADQ veut lancer son parti

LOUISE LEDUC

Jean-François Plante, chassé de l'ADQ par Mario Dumont en 2007 et exclu de la course à la direction du parti en 2009, tente maintenant de lancer un nouveau mouvement politique de droite au Québec.

Dans des émissions de radio diffusées sur le web et dans des blogues, M. Plante s'est surtout fait connaître pour ses propos controversés sur ce qu'il estimait être une récupération féministe de la tuerie de Polytechnique et pour avoir dit qu'André Boisclair se servait de son homosexualité à des fins politiques.

Le voilà maintenant qui tente de lancer non pas un parti politique – du moins, pas pour l'instant, dit-il –, mais un mouvement politique de droite baptisé Mouvement Nouveau-Québec. Tout ça à partir de l'internet, de Facebook, où est diffusée l'invitation à se rendre au collège de Maisonneuve le 28 novembre, afin de lancer le mouvement.

C'est bien modeste pour l'instant. Trente-deux personnes ont jusqu'ici signifié leur intérêt sur l'internet. M. Plante dit espérer qu'une centaine de personnes répondront à l'invitation.

« Le rôle du gouvernement est de procurer aux citoyens les services essentiels qui ne peuvent être fournis par les individus ou les entreprises privées. Le meilleur gouvernement est celui qui gouverne le moins », peut-on aussi lire dans le site internet du nouveau mouvement.

Par son action, M. Plante espère fournir un lieu de discussion aux gens de droite dans un Québec « où l'on ne peut pas s'exprimer parce que dès qu'on le fait, on passe pour de dangereux criminels ».

UN CHOIX DE PLUS DE
25 DIFFÉRENTS
STYLES DE CUISINEOBTENEZ JUSQU'À
3 850\$PROFITEZ DES CRÉDITS
D'IMPÔT FÉDÉRAL ET PROVINCIAL
POUR LA RÉNOVATION DE VOTRE CUISINE
DATE LIMITE D'ACHAT POUR OBTENIR LES CRÉDITS : 30 JANVIER 2010Plus
INSTALLATION
GRATUITE

SUR ACHAT AVANT LE 23 DÉCEMBRE 2009

Plus

Super Salon
de la Cuisine
au 5000 Jean-Talon OuestACHÉTEZ
DIRECTEMENT
DU FABRICANT

RBQ : 2151-3213-26 CUISINES MRS INC.

LUN+MAR+MER 10→18 h

JEU+VEN 10→21 h

SAMEDI 9→17 h

OUVERT DIMANCHE 10→17 h

MONTRÉAL

5000, rue Jean-Talon Ouest

LAVAL

1173, autoroute 440 Ouest

SAINT-HUBERT

3535, boul. Taschereau

1.800.975.4545

CUI SIMAX

concepteur de cuisines et salles de bains

www.cuisimax.com

Mon pauvre Gérard!



PATRICK LAGACÉ
CHRONIQUE

Allez, levons notre chapeau à un homme qui n'a pas peur des défis, j'ai nommé Gérard Deltell, ex-reporter parlementaire à TQS, député de Chauveau et désormais chef de l'Action démocratique du Québec.

Il faut du courage et de l'énergie pour devenir chef d'un parti fauché, quasiment rayé de la carte en 2008, qui ressemble à la Somalie post-guerre civile depuis sa désastreuse course à la direction, dont l'ex-chef, Gilles Taillon, a claqué la porte en criant au complot et en appelant la SQ, qui a été déserté par deux députés et qui compte désormais quatre députés.

Dont Gérard lui-même. Bref, Gérard, je suis surpris de te voir là...

J'entretiens une relation assez distante, mais chaleureuse, avec Gérard Deltell. Une relation de courriels espacés. Je vais probablement devoir revoir l'essence de cette relation parce que, entre vous et moi, un chroniqueur qui échange des courriels avec un député, ça va. Mais avec le chef de l'ADQ, ça ne fait pas très sérieux! Des plans pour que Pauline

Marois commence à m'écrire directement...

Gérard, donc. Probablement que son passé de reporter fougueux a quelque chose à voir dans l'équation, mais j'aime l'énergie et l'idéalisme de ce garçon.

En tant que porte-parole officiel du centre droit, on aurait pu trouver pire, bien

Probablement que son passé de reporter fougueux a quelque chose à voir dans l'équation, mais j'aime l'énergie et l'idéalisme de ce garçon. En tant que porte-parole officiel du centre droit, on aurait pu trouver pire, bien pire. Je ne dirai pas de noms, je ne veux pas causer de diverticulite à quiconque.

pire. Je ne dirai pas de noms, je ne veux pas causer de diverticulite à quiconque.

Il y a deux semaines, Gérard m'a envoyé un courriel après avoir lu un papier sur lui dans mon blogue: « Merci, j'apprécie. » Réponse: « De rien. Mais entre toi et moi, un autre parti mérite davantage ton énergie. »

Voilà, Gérard, c'est toujours comme ça, personne ne m'écoute, moi: tu y vas quand même!

J'ai du respect parce que je suis dans le camp funéraire, côté ADQ: le parti est mort. On a dépassé le stade du désespoir, désolé. Nous sommes déjà rendus chez Urgel Bourgie. Enfin, Gérard, je t'admire, vraiment: si ça marche, ton affaire, j'ai déjà le titre de tes mémoires: *J'ai découvert comment déjouer la mort.*

Personnellement, Gérard, je sais bien que j'ai écrit que j'aimerais te voir ailleurs, dans un autre parti, mais j'ai changé d'idée, mon gars. J'aurais souhaité voir les qua-

Pourquoi des électrons libres? Pour qu'ils parlent librement. Tenez, prenons Amir Khadir. Je sais, Amir Khadir est membre d'un parti, Québec solidaire. Mais il en est le seul député. Aussi bien dire qu'il est député indépendant. Khadir est critique de tous les dossiers, il est whip et leader en chambre de son parti...

Et le résultat est plus qu'intéressant. Khadir fait aller sa grande gueule sans vergogne, dans le sillon de sa vision idéologique, sans s'embarrasser de la discipline de parti, de ce qu'il faut dire ou pas. Ça tient à sa personnalité d'emmerdeur, évidemment.

sont généralement loin des grands centres: les ressources naturelles, elles appartienent à tous les Québécois. C'est pourtant un enjeu dont on parle trop peu.

Or, qui a attaché le grelot aux observations courroucées du vérificateur général du Québec sur les passe-droits consentis par les gouvernements péquiste et libéraux? Eh oui: Amir Khadir.

Le dossier n'a pas l'écho des scandales impliquant les gangs de routes, c'est vrai. Mais sans Khadir, on ne parlerait probablement pas du tout de mines, à l'Assemblée nationale.

Je fantasmais un peu en observant la désintégration de la navette adéquate lors de son entrée dans l'atmosphère du réel post-Taillon. Je fantasmais à l'idée de voir six Amir de droite attacher le grelot à ces réalités dont on ne parle pas: dette, choc démographique, tarifs d'électricité, Code du travail, etc.

Mais ça n'arrivera pas. Parce que Gérard croit à la vie après la mort. Croire est le mot-clé, ici. Il faut avoir la foi pour penser qu'il reste de la vie dans cette carcasse. Et si quelqu'un peut réussir, c'est bien toi, Gérard...

Mais comme je disais: levons notre chapeau. Il y a quelque chose d'admirable dans l'énergie de Gérard Deltell. Et puis ce n'est pas tous les jours qu'on voit un homme faire la bouche-à-bouche à un cadavre.

tre députés qui se réclament toujours de l'ADQ devenir travailleurs autonomes, des électrons libres qui agissent hors des cadres d'un parti. Dans tous les partis, il y a la discipline de parti. Il y a la nécessité - non, l'obligation - de penser aux prochaines élections, au prochain congrès, aux cartes de membre...

Mais à sa condition d'homme libre aussi, j'en suis convaincu.

Depuis quelques mois, on parle un peu de la réalité minière, au Québec. Il y a quelque chose qui pue dans le deal que l'État consent aux minières, tant au chapitre de la fiscalité que des obligations environnementales.

C'est un enjeu qui nous touche tous, même si les mines

m0851

VENTE D'ÉCHANTILLONS
20 au 22 Novembre **JUSQU'À -70%**

vendredi 9h00 - 19h00	samedi 10h00-17h00	dimanche 12h00-17h00
---------------------------------	------------------------------	--------------------------------

3981 boul. St-Laurent
www.m0851.com

Solde de mode automnale

49,99\$
Toutes les blouses AK ANNE KLEIN pour femme
Ord. 95 \$ à 135 \$. Tailles courantes et petites.

40% de rabais
Mode automnale AK ANNE KLEIN, JONES NEW YORK Collection et JONES NEW YORK Signature* pour femme
*Exceptions : nouveautés printanières et articles dont le prix se termine par 99 €.

Pulls de laine mérinos et de cachemire JONES NEW YORK LUXE pour femme
Exception : articles dont le prix se termine par 99 €.

Sur nos prix ordinaires.

AK ANNE KLEIN

JONES NEW YORK SIGNATURE

JONES NEW YORK COLLECTION

JONES NEW YORK LUXE

EN VIGUEUR DU 20 AU 26 NOVEMBRE

la Saie

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2009-11-19

Jour de paye! 01 03 29 32 35 36 **05 compl.**

Banco	02 09 16 19 25 30 35 39 40 42 46 50 53 56 59 60 61 65 66 68	Quotidienne	969 6608	Triples	08 16 31 37 41
--------------	--	--------------------	-------------	----------------	-------------------

Jour - Mois - Année - Signe
03 FÉVRIER 22 VERSEAU **Extra** 9489613

Résultats des tirages du : 2009-11-18

649	02 04 13 24 30 42	09 compl.	Quebec	09 11 24 29 42 43	27 compl.
------------	----------------------	------------------	---------------	----------------------	------------------

GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
6/6 0	3 144 967,00 \$	6/6 0	2 000 000,00 \$
5/6+c 3	74 880,10 \$	5/6+c 0	75 000,00 \$
5/6 156	1 189,50 \$	5/6 12	750,00 \$
4/6 6 714	52,30 \$	4/6 580	75,00 \$
3/6 112 946	10,00 \$	3/6 11 643	10,00 \$
2/6+c 94 236	5,00 \$	2/6+c 8 814	5,00 \$

Ventes totales : 11 717 938 \$
Gros lot prochain tirage (approx.): **7 000 000 \$**

Ventes totales : 641 133,00 \$
Extra 3156263

Célébration 2010 **1 MILLION \$ EN DIRECT À LA TÉLÉ!**

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

POLITIQUE

Attribution des contrats au ministère des Transports

La ministre Boulet encore malmenée

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le ministère des Transports n'a transmis à la Sûreté du Québec que cinq ans après l'avoir reçu le rapport interne qui concluait que des entrepreneurs s'étaient entendus pour réduire la concurrence dans les contrats de déneigement.

Hier encore, la ministre des Transports, Julie Boulet, a été poussée dans les câbles, malmenée par l'opposition péquiste alimentée par les constats inquiétants du rapport présenté la veille par le vérificateur général.

Si le rapport interne de Transports Québec n'a pas été soumis à la police, c'est que le sous-ministre des Transports de l'époque, Florent Gagné, «avait jugé que les preuves étaient insuffisantes». Cette évaluation n'était pas sans fondement: juste avant de devenir sous-ministre, M. Gagné avait été directeur général de la Sûreté du Québec, a rappelé Julie Boulet.

La veille, dans son rapport, le vérificateur général, Renaud Lachance, avait épinglé cette décision comme la pire bévue du ministère des Transports dans la longue liste d'irrégularités qu'il a constatées dans ses façons d'attribuer les contrats. Le vérificateur a aussi noté que, en 2008, Transports Québec avait enfreint ses propres règles et contrevenu à une directive du Conseil du Trésor en accordant des contrats d'asphaltage à ABC Rive-Nord, dans laquelle l'ex-ministre David Whissell détient des intérêts. À l'époque, Denis Jean avait succédé à Florent Gagné. Il est maintenant secrétaire au Conseil du Trésor, responsable du respect



PHOTO JACQUES BOISSINOT, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE
La ministre des Transports, Julie Boulet, a été malmenée par l'opposition péquiste alimentée par les constats inquiétants du rapport présenté la veille par le vérificateur général.

des règles pour l'ensemble du gouvernement.

Diversions

Pour protéger la ministre Boulet, qui la veille avait fondu en larmes derrière le trône du président de l'Assemblée nationale, les ténors libéraux ont tenté de renvoyer la balle à Pauline Marois.

Un article du *Soleil* a rappelé hier que, quand il était

président de la Société générale de Financement, le mari de M^{me} Marois, Claude Blanchet, possédait des actions de sociétés qui faisaient affaire avec la SGF. Toutes ces informations étaient publiques. Dans sa «déclaration d'intérêts» annuelle, M^{me} Marois donnait la liste des entreprises qui se trouvaient dans le portefeuille d'actions de son mari.

Envoyé à l'attaque, le leader adjoint, Claude Béchar, a soutenu que, après avoir réclamé la démission de M^{me} Boulet, M^{me} Marois devrait elle-même offrir la sienne. Piquée, M^{me} Marois a répliqué: «On envoie le petit dernier faire la sale job. Les tentatives d'intimidation ne m'impressionnent pas. Tout était public depuis 10 ans, je n'avais rien à cacher.» «Je n'ai jamais vu une telle mascarade», a renchéri le leader parlementaire du PQ, Stéphane Bédard.

En plusieurs occasions, au lieu de répondre aux questions de M^{me} Marois sur le rapport accablant du vérificateur, Claude Béchar et Jacques Dupuis ont insisté pour remettre sur la table les informations sur les intérêts de Claude Blanchet. Le premier ministre Jean Charest s'est tenu loin de ces échanges. Le ton a monté encore quand M. Dupuis a monopolisé la période des questions dans un échange acerbe avec le député péquiste de Nicolet-Yamaska, Jean-Martin Aussant, lequel avait lancé un «ferme ta gueule» bien senti à la vice-première ministre, Nathalie Normandeau. Celle-ci, pour dramatiser les échanges davantage, a même fait une conférence de presse pour exiger des excuses du député péquiste. Les blâmes sévères du vérificateur à l'endroit du gouvernement Charest ont donc été rapidement envoyés sur une voie de garage.

Plus tard, en entrevue, M^{me} Marois a soutenu que cette «stratégie cousue de fil blanc» visait uniquement à épargner au gouvernement un débat embarrassant sur l'intégrité du processus d'attribution des contrats au ministère des Transports.

Normandeau exige des excuses

MARTIN OUELLET
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Blessée «en tant que femme», la vice-première ministre, Nathalie Normandeau, a exigé hier des excuses du député péquiste Jean-Martin Aussant. Mais le député de Nicolet-Yamaska a fait savoir qu'il ne comptait pas s'amender. Il a qualifié de farfelue la requête de la ministre des Ressources naturelles.

Au cours d'une période de questions particulièrement houleuse, le député a sommé à deux reprises M^{me} Normandeau de «fermer sa gueule». En point de presse, la ministre, l'air indigné, s'est dite «sonnée» par les propos peu édifiants du porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement économique. Elle a expliqué qu'elle ne pouvait, en tant que femme, tolérer d'être invectivée de la sorte par un parlementaire, fût-il du camp ennemi. «Comme femme, je me suis sentie heurtée dans les propos qu'il a tenus. Cela fait 11 ans que je suis à l'Assemblée nationale et c'est la première fois qu'un parlementaire me formule de tels propos», a-t-elle relaté.

M. Aussant n'a aucune intention de faire acte de contrition. Il affirme que M^{me} Normandeau lui a accolé un qualificatif fort peu flatteur pendant le débat de la matinée. «La vice-première ministre réclame des excuses, prétend-elle, au nom de l'institution et des femmes de l'Assemblée nationale. Elle qui m'a affublé d'être "épais", va-t-elle s'excuser au nom des hommes du Québec?» a ironisé M. Aussant dans un communiqué de presse publié en après-midi.

Des jeunes unis contre la corruption

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Des jeunes de nombreuses formations politiques, au Québec comme au Canada, réclament que les gouvernements du pays fassent davantage pour contrer la corruption.

La coalition Corruption Zéro compte organiser une manifestation devant l'hôtel de ville de Montréal le 9 décembre, à l'occasion de la

Journée mondiale contre la corruption, a expliqué hier Marc Antoine Cloutier, associé au Parti québécois.

Le groupe, fondé par Ryan Hiller, venu du Parti libéral du Canada, rassemble des jeunes de tous les horizons, a rappelé M. Cloutier. Il compte des représentants des partis de l'opposition, mais aussi des jeunes libéraux provinciaux. Tous les partis politiques

municipaux montréalais sont également représentés. En revanche, M. Cloutier ne peut nommer personne du Parti conservateur du Canada.

«Notre génération prend aujourd'hui les devants afin que cessent notamment le mode d'attribution de contrats actuel, le financement politique occulte, les systèmes de prête-nom et la collusion qui priorisent les intérêts

personnels plutôt que collectifs», explique M. Hiller dans une déclaration écrite. «Que l'empire des enveloppes s'effondre et qu'émerge une vision propre, éthique et renouvelée de notre système politique!» ajoute-t-il.

«Les scandales de corruption entachent la sphère politique québécoise et le cynisme culmine au sein de notre société» dit M. Cloutier

pour expliquer les raisons de ce rassemblement.

Le site www.corruptionzero.com sera accessible à compter d'aujourd'hui. Il est destiné à susciter les commentaires et la discussion publique afin de proposer des mesures à la hauteur des attentes de la population du Québec.

«Notre action culminera le 9 décembre prochain, à l'occasion de la Journée internationale contre la corruption.» Une déclaration sera rendue publique alors pour «rassurer la population face à la génération montante».

CORUS QUÉBEC ET LA FONDATION CHU SAINTE-JUSTINE VOUS DISENT 678 896* FOIS MERCI!

*Montant amassé en date du 18 novembre 2009



À l'arrière, Ken Connors, Donna Saker, Normand Brathwaite, Sophie Prigent, Mario Cecchini, Ron Fournier, Aniele Lecoq
À l'avant, Thérèse Parisien, Paul Houde et Alain Dionne accompagnés de jeunes patients de Sainte-Justine

Grâce à la générosité des auditeurs des stations de Corus Québec ce sont 678 896 \$ recueillis lors du Radiothon Unis pour les enfants, le 12 novembre dernier, qui seront remis à la Fondation CHU Sainte-Justine.

CORUS
QUÉBECFondation
CHU Sainte-Justine
Pour l'amour des enfantsCKOI
103.9 FM98.5 fm
LA VOIX DE
MONTRÉALGKAC
SPORTS
730

the Q92

940
MONTRÉALINFO 690
AMCIME
103.9 FM
www.cime.ca

La conception publicitaire de cette annonce est une gracieuseté de

merlicom
COMMUNICATIONS & RESSOURCES

ANOUAR AL-AULAQUI

L'imam qui inspire les terroristes

JUDITH LACHAPPELLE

En juin 2006, les autorités canadiennes ont arrêté 17 individus soupçonnés de complot terroriste inspirés par Al-Qaeda. Ils planifiaient de faire exploser des immeubles de Toronto, dont la tour du CN. Dans l'un des ordinateurs saisis, les policiers ont découvert que les comploteurs avaient écouté des sermons d'un imam américain, Anouar al-Aulaqui.

Or, cet imam a qualifié de « geste héroïque » l'action du major Nidal Malik Hasan, ce psychiatre de l'armée américaine accusé d'avoir tué 13 de ses collègues le 5 novembre à la base militaire de Fort Hood, au Texas.

Qui est Anouar al-Aulaqui? « Son nom est connu au Canada », dit l'avocat David B. Harris, expert en terrorisme et ancien directeur des services secrets canadiens. « Mais je ne savais pas que les terroristes de Toronto avaient un lien avec lui. »

Et ils ne seraient pas les seuls. Hier, le *New York Times* a révélé qu'une douzaine de complots terroristes ces dernières années – y compris ceux du 11 septembre 2001 – avaient au moins une chose en commun: un lien avec les sermons de l'éloquent imam Anouar al-Aulaqui.

Soutenir le djihad

Fils d'un ancien ministre de l'Agriculture et ancien recteur au Yémen, Anouar al-Aulaqui est né dans l'État du Nouveau-Mexique en 1971. Il a étudié l'islam au Yémen avant de revenir aux États-Unis étudier en ingénierie au Colorado, puis à San Diego, en Californie, où il est devenu imam.

C'est dans sa mosquée de San Diego, selon les informations du *New York Times*,



PHOTO RODOLFO GONZALEZ, AP

L'imam Anouar al-Aulaqui a qualifié de « geste héroïque » l'action du major Nidal Malik Hasan, le psychiatre de l'armée américaine accusé d'avoir tué 13 de ses collègues le 5 novembre à la base militaire de Fort Hood, au Texas. Ci-dessus, la mère d'une des victimes touche la botte de son fils lors d'une cérémonie.

qu'Anouar al-Aulaqui a rencontré deux futurs pirates de l'air du 11 septembre. Au début de 2001, il a suivi l'un de ces hommes dans une mosquée de Virginie, où il a rencontré un autre futur pirate. Les autorités américaines, indique le quotidien américain, se doutent que l'imam a eu connaissance du complot du 11 septembre, « mais elles ne peuvent le prouver ».

Anouar al-Aulaqui a quitté les États-Unis en 2002 pour la Grande-Bretagne, puis le Yémen. Les agences de renseignement se sont sérieusement intéressées à lui à partir du mois de décembre 2007,

après la publication de son pamphlet *44 façons de soutenir le djihad*.

Qui tuer et pourquoi

Outre les attentats du 11 septembre, le complot de Toronto et la tuerie de Fort Hood, l'imam aurait inspiré au moins un des six hommes reconnus coupables d'avoir voulu attaquer Fort Dix, au New Jersey. Les conversations captées par les agences de renseignement révèlent l'admiration que vouait l'un des accusés à Anouar al-Aulaqui.

Il est aussi lié aux islamistes somaliens shebabs, alliés d'Al-Qaeda, dont certaines recrues sont originaires du

Minnesota. Les sermons de al-Aulaqui ont également été liés à au moins sept cas de complot terroriste au Royaume-Uni, selon le *New York Times*.

Les experts observent que l'imam né aux États-Unis sait comment s'adresser, dans la langue des Occidentaux, aux jeunes musulmans sensibles à ses appels. « Al-Aulaqui condense la philosophie d'Al-Qaeda en discours bien écrits », dit l'expert Evan Kohlmann au *New York Times*. « Il ne dit peut-être pas aux gens comment fabriquer une bombe ou tirer avec un fusil. Mais il peut leur dire qui tuer et pourquoi, et justifier l'urgence de la mission. »

RUSSIE

La Cour bannit la peine de mort

D'APRÈS L'AFP

SAINT-PÉTERSBOURG — La Cour constitutionnelle russe a interdit hier l'application de la peine de mort en Russie, déjà suspendue depuis 1996 par un moratoire, alors que les appels se multiplient pour son abolition définitive.

« L'application de la peine de mort à partir du 1^{er} janvier 2010 (date de l'échéance du moratoire) est impossible », a déclaré le président de la haute juridiction, Valeri Zorkine, lors d'une audience à Saint-Petersbourg.

Il s'agit d'une « décision définitive et sans appel », a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse, soulignant que la balle était désormais dans le camp de la Douma, la chambre basse du Parlement.

En vertu du moratoire, la peine de mort n'est plus appliquée en Russie, mais elle n'a jamais été abolie, malgré l'engagement pris par ce pays en 1996 au moment de son adhésion au Conseil de l'Europe.

À l'issue de l'audience, le représentant du président russe Dmitri Medvedev à la Cour constitutionnelle, Mikhaïl Kroutov, a laissé entendre que le pouvoir était favorable à l'abolition, mais l'opinion russe, pas encore prête.

« La société a besoin de temps pour accepter la nécessité de l'abolition de la peine de mort », a-t-il souligné. Une large majorité de la population russe – 62 %, selon un sondage réalisé en juin par l'institut indépendant Levada – reste favorable à la peine capitale.

Nasrallah réélu à la tête du Hezbollah

D'APRÈS L'AFP

BEYROUTH — Le chef du Hezbollah libanais, Hassan Nasrallah, a été réélu secrétaire général du mouvement chiite soutenu par l'Iran, à l'issue d'un congrès annuel qui a adopté un nouveau « document » politique, le deuxième depuis la fondation du parti en 1985. Le chef du Hezbollah tiendra une conférence de presse dans les prochains jours pour expliquer la teneur du document, a indiqué un communiqué du parti. « Le Hezbollah a également adopté des modifications qui s'accordent avec la nature du

changement au sein (du parti) et de son parcours au cours des dernières années », lit-on dans le communiqué, sans plus de précisions. Le parti a pu s'imposer comme une force politique incontournable au fil des années. Soutenu par Téhéran et Damas, le Hezbollah, qui a combattu les troupes israéliennes jusqu'à leur retrait du sud du Liban en 2000 après 22 ans d'occupation, refuse de désarmer, affirmant vouloir imposer « un équilibre de la terreur » avec Israël. Représenté au Parlement depuis 1992, il a deux ministres au sein du gouvernement actuel d'union nationale.

Douleurs neuropathiques?



Neuragen®

Soulagement instantané!

Soulagement de la douleur neuropathique nuit et jour

Environ 1\$ par jour. Éprouvé en clinique.

Sans ordonnance. Sans sensation de brûlure douloureuse.

Neuragen peut être acheté dans toutes les grandes pharmacies. Pour des renseignements, visitez le www.neuragen.ca ou composez le 888-234-7256



Offrez-vous le confort et la sécurité avec les ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS MCL

Panther, Trophy, Winner, Fautouil auto-souleveur, Jazzy 6, Idéal pour le voyage 19 lb, Déambulateur, ICER's

SERVICE DE LOCATION

- Lit électrique
- Fautouil roulant
- Marchette, héquilles
- Quadriporteur
- Adaptation pour salle de bains et encore plus...

275 boul. Curé-Poirier O. Longueuil (angle Brébeuf, voisin du CLSC)
(450) 442-4111 1 877 442-4111

SERVICE À DOMICILE • RÉPARATION • LIVRAISON

OLANG

CHOIX DE CHAUSSURES, BOTTES ET SANDALES POUR ORTHÈSES

Pointures femmes 5 à 11
Largeurs de AA à EE • Pointures hommes 7 à 12

NAOT, Blondo, Roberto Capucci, Neiker, Mephisto, ara, THERESIAM, BOGS, Finn Comfort

BOUTIQUE PRESTIGE
CHAUSSURES CANADIENNES ET EUROPÉENNES DE QUALITÉ

434, avenue Victoria, Saint-Lambert (Stationnement)
450 465-5671

Économisez **5\$** sur le prix régulier d'une bouteille de Neuragen 5 ml

Limite un par client. Offre expire le 30 mai 2010

Aux représentants: À la réception de ce coupon à l'achat du produit spécifié, Origin BioMed vous remboursera la valeur du coupon. Toute autre demande pour remboursement pourra constituer une fraude et le coupon sera invalidé à notre discrétion. Une réduction de toute taxe applicable est déjà incluse dans la valeur du coupon. Demande de remboursement acceptée seulement des gérants des magasins.

Envoyez à: Origin BioMed Inc. C.P. 3000, Saint-Jean, N.-B. E2L 4L3

20102728

MONDE

SUISSE

Les minarets de la discorde

À l'initiative d'un parti de droite populiste, les Suisses sont appelés à se prononcer la semaine prochaine sur une modification constitutionnelle qui aurait pour effet d'interdire la construction de nouveaux minarets. Les ténors de la formation craignent l'islamisation rampante du pays helvète, leurs opposants crient à la xénophobie. Notre correspondant Marc Thibodeau s'est rendu sur place.



MARC THIBODEAU
ENVOYÉ SPÉCIAL



PHOTO MICHAEL BUHOLZER, REUTERS

Minarets et clochers se côtoient parfois en Suisse. L'augmentation de la communauté musulmane n'y cause pas de tension notable, selon un chercheur.

ZÜRICH — Est-ce que l'érection d'un minaret constitue un geste politique pour témoigner de la montée en puissance de l'islam? Ou s'agit-il simplement d'un repère visuel destiné à signaler l'existence d'un lieu de prière?

La question, plus susceptible en temps normal de passionner le théologien que l'homme de la rue, suscite de vigoureux débats en Suisse, où la population est appelée à voter dans 10 jours sur une modification constitutionnelle visant à interdire la construction de nouveaux minarets.

« Dans notre famille, ça soulève beaucoup de passions. Personnellement, je ne sais pas trop quoi en penser, je suis comme paralysée... Mais mon mari dit qu'il faut mettre des limites, qu'il faut que ce soit fait par écrit », souligne Karen, 42 ans, croisée il y a quelques jours à Balgrist, dans l'est de Zurich, à quelques mètres de la mosquée Mahmoud.

Le modeste bâtiment, coincé entre un centre de physiothérapie et une pâtisserie, ne paie pas de mine. Son minaret, le premier érigé en Suisse, dans les années 60, est une fine tour pointue d'une quinzaine de mètres. Il est dominé visuellement par le massif clocher de

l'église protestante située de l'autre côté de la rue.

« Je n'ai pas de problème avec le minaret, je le vois tous les jours de ma fenêtre en me levant. Les gens ont le droit de vivre leur religion. Mais je me demande ce que l'avenir nous réserve », souligne la mère de famille, qui se dit d'obédience... bouddhiste.

Excision et mariages forcés

L'imam de la mosquée Mahmoud, Sadaqad Ahmad, qui reçoit dans une salle où se trouvent plusieurs exem-

plaire du Coran couverts de dorures, souligne que les résidents du quartier n'ont jamais manifesté la moindre irritation envers l'établissement ou son minaret.

répondre aux questions des curieux.

« Les gens sont très respectueux. Seuls quelques visiteurs se sont montrés agressifs », souligne l'imam, qui accuse l'UDC d'agir de manière discriminatoire envers les musulmans. Il croit que la formation risquerait de se faire désavouer par la Cour européenne des droits de l'homme en cas de victoire puisque la modification proposée est en contradiction avec le « droit à la liberté religieuse ».

Le conseiller UDC Ulrich Schluer, l'un des instigateurs

mêle en entrevue l'excision, la charia et les mariages forcés pour étayer ses craintes et son sentiment d'urgence.

Le fait que la Suisse ne compte que quatre minarets ne change rien à la pertinence de l'initiative, selon l'élu de 65 ans, rencontré dans un hôtel chic du centre de Zurich. « Si l'on veut éviter qu'un ordre parallèle s'instaure, il faut agir au début du mouvement », dit-il.

La peur de l'immigré

Karl Grünberg, de l'organisation SOS-Racisme, estime

parfois de flambées ponctuelles de racisme.

Bien que la communauté musulmane ait fortement augmenté en 30 ans, « il n'y a pas de montée en tension notable à l'échelle locale », souligne le spécialiste, qui accuse l'UDC de vouloir « instrumentaliser » la question de l'islam.

Le stratagème a ses limites, à en juger par les derniers sondages, qui donnent 20 points d'avance au camp du non.

Le gouvernement, qui appelle la population à rejeter l'interdiction des minarets, multiplie les interventions. Mardi, le président helvétique, Hans-Rudolf Merz, a rappelé dans un message vidéo que la « tolérance religieuse avait une longue tradition au pays ». Il a assuré du même souffle que l'appel du muezzin – qui, dans les pays musulmans, monte au minaret pour appeler à la prière – « ne retentira pas » en Suisse.

Cette perspective sourit à Karen, la voisine de la mosquée Mahmoud. « Je n'aimerais pas ça pour le bruit mais aussi pour le principe. Peut-être effectivement que c'est simplement parce que ce n'est pas ma culture », souligne-t-elle alors que résonnent les cloches de l'église.

Un chercheur suisse souligne que le pays a toujours su « digérer » d'importants afflux d'immigrants même si ces périodes s'accompagnaient parfois de flambées ponctuelles de racisme.

de l'initiative populaire, assure que la construction de minarets « n'a rien de religieux ».

« C'est quelque chose de politique qui vise à faire changer les choses. Les islamistes veulent établir un ordre parallèle, un ordre de droit différent, et nous ne voulons pas de ça en Suisse », souligne M. Schluer, qui évoque pèle-

me la femme à l'air d'une terroriste. Et les minarets rappellent des missiles. C'est de très mauvais goût », résume un Allemand résidant à Zurich à propos de l'affiche, publiée par les instigateurs de l'initiative populaire contre les minarets.

Même son de cloche de Daniela Tan, professeure de littérature japonaise, qui s'inquiète de l'image donnée à son pays par la consultation en cours. « Il faudrait cacher tout ça avec de la peinture. C'est une honte. Ce n'est pas une question de religion, mais une question de xénophobie », dit M^{me} Tan, qui s'attriste de voir que l'UDC réussit, par ses actions populistes, à obtenir un solide appui dans la population.

L'affiche n'est pas le premier coup d'éclat du parti, qui a l'habitude de générer la polémique. Il y a quelques années, il en avait publié une autre qui montrait des moutons blancs en train de

chasser un mouton noir à l'aide d'un drapeau suisse, laquelle avait aussi suscité une levée de boucliers.

Cette fois, le tollé a été encore plus important. Au point d'amener plusieurs municipalités à carrément interdire l'affiche sur leur territoire. Les autorités zuriçoises n'ont pas emboîté le pas pour « respecter la liberté d'opinion publique ».

Plutôt que de s'engager dans une bataille juridique pour faire lever l'interdiction de l'affiche, les dirigeants du parti ont cherché à retourner



PHOTO SALVATORE DI NOLFI, AP

Le parti de droite suisse UDC milite en faveur de l'interdiction des minarets avec cette affiche que certains jugent xénophobe: des minarets qui rappellent des missiles et sont posés sur le drapeau de la Suisse.

la situation en leur faveur. Ils ont diffusé à certains endroits une affiche montrant le drapeau helvétique couvert du mot « censure ».

La polémique a servi les intérêts de l'UDC, souligne le conseiller Ulrich Schluer, un des instigateurs de l'initiative. « Tout le monde a entendu parler de l'affiche avant même qu'elle soit posée », se félicite-t-il.

Une affiche qui cherche la polémique

MARC THIBODEAU

ZÜRICH — Au premier plan, une femme au visage caché sous un niqab lance un regard

sombre. Derrière elle se trouve un drapeau helvétique recouvert d'une dizaine de minarets noirs et d'un « STOP » écrit en grosses lettres.

« La femme a l'air d'une terroriste. Et les minarets rappellent des missiles. C'est de très mauvais goût », résume un Allemand résidant à Zurich à propos de l'affiche, publiée par les instigateurs de l'initiative populaire contre les minarets.

Même son de cloche de Daniela Tan, professeure de littérature japonaise, qui s'inquiète de l'image donnée à son pays par la consultation en cours. « Il faudrait cacher tout ça avec de la peinture. C'est une honte. Ce n'est pas une question de religion, mais une question de xénophobie », dit M^{me} Tan, qui s'attriste de voir que l'UDC réussit, par ses actions populistes, à obtenir un solide appui dans la population.

L'affiche n'est pas le premier coup d'éclat du parti, qui a l'habitude de générer la polémique. Il y a quelques années, il en avait publié une autre qui montrait des moutons blancs en train de

LA SÉLECTION

CHARTIER 2010

LE GUIDE COMPLET DES MEILLEURS VINS... EN ACCORD AVEC VOS METS PRÉFÉRÉS.

François Chartier au SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL Samedi 21 novembre 2009 14h à 16h au stand 216 Hall d'exposition Place Bonaventure

LES ÉDITIONS LA PRESSE

En vente en librairie ou sur librairie.cyberpresse.ca

4 La Suisse ne compte actuellement que quatre minarets.

chasser un mouton noir à l'aide d'un drapeau suisse, laquelle avait aussi suscité une levée de boucliers.

Cette fois, le tollé a été

LE TOUR DU GLOBE

CHINE

Espionnage et cyberattaques

La Chine espionne de plus en plus les États-Unis, forte de progrès dans la cyberguerre et le recrutement de ses agents, affirme un rapport dévoilé par une commission du Congrès américain. Le rapport note une forte augmentation des cyberattaques chinoises visant à infiltrer ou perturber des sites du gouvernement américain.
- AFP

ZIMBABWE

Diamants et travail forcé

L'armée et la police zimbabwéennes ont commencé à se retirer des champs de diamants de Marange, comme l'a recommandé le processus de Kimberley qui les accuse de violations des droits de la personne dans cette région. Selon plusieurs rapports, les militaires ont recours au travail forcé, parfois d'enfants, pour extraire les diamants.
- AFP

ÉTATS-UNIS

En état d'ivresse

La fille du sénateur et ancien candidat à l'élection présidentielle américaine John Kerry a été arrêtée à Los Angeles pour conduite en état d'ivresse. Alexandra Forbes Kerry, réalisatrice et productrice de 36 ans, devrait être poursuivie pour « conduite sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants ».
- AFP



PHOTO AFP

Alexandra Forbes Kerry

LE CHIFFRE DU JOUR

52

Le nombre de milliardaires indiens a quasiment doublé en un an, passant de 27 à 52, notamment grâce au rebond de la Bourse après une année 2008 difficile, selon le magazine américain *Forbes* qui a publié la liste 2009 des 100 fortunes locales. Les fortunes des trois plus riches Indiens représentent 79,5 milliards.
- AFP

KATRINA

La justice blâme l'armée américaine

D'APRÈS L'AFP

LA NOUVELLE-ORLÉANS — Un juge fédéral américain a rendu une décision pointant la responsabilité des ingénieurs de l'armée de terre dans les ruptures de digues ayant entraîné les inondations meurtrières de La Nouvelle-Orléans, en Louisiane, après l'ouragan *Katrina*.

« L'indifférence du corps (des ingénieurs) et son incapacité à remplir ses missions ont eu pour conséquences des pertes en vies humaines et en biens matériels catastrophiques et dans des proportions sans précédent », écrit le juge Stanwood Duval.

« De plus, non seulement le corps savait, mais il avait reconnu en 1988 que le canal MRGO (Mississippi Gulf-River Outlet) menaçait des vies humaines. Et, pourtant, il n'a pas agi à temps pour empêcher le désastre qui a suivi l'ouragan *Katrina* », écrit-il.

Le juge précise que la protection que leur statut offre aux ingénieurs de l'armée de terre ne s'applique pas à leur responsabilité concernant les voies navigables.

Selon le *New Orleans Times Picayune*, la somme de 720 000\$ attribuée à trois propriétaires lésés et à une entreprise va désormais entraîner quelque 100 000 nouvelles plaintes devant la justice, ce qui pourrait coûter des milliards de dollars au gouvernement. Celui-ci devrait faire appel de la décision du juge Duval.

L'ouragan *Katrina* avait touché terre à La Nouvelle-Orléans le 29 août 2005 et détruit les fragiles digues entourant la ville. La montée des eaux et les vents violents avaient ravagé des quartiers entiers, faisant près de 1500 morts.

« La négligence du corps (des ingénieurs) a provoqué le gaspillage de millions de dollars consacrés à des mesures de protection contre les inondations et a entraîné des milliards de dollars de dépenses votées par le Congrès » pour aider cette région sinistrée, écrit le juge Duval.

« Il a été démontré devant un tribunal que La Nouvelle-Orléans n'a pas été submergée en raison d'une catastrophe naturelle mais à cause d'une farce d'origine humaine qui était évitable », a indiqué le MRGO Litigation Group, qui défend les plaignants. « Le gouvernement a toujours eu l'obligation morale de reconstruire La Nouvelle-Orléans. Cette décision fait désormais de cette obligation une affaire de responsabilité juridique. »

Le premier ministre belge présidera l'Union européenne

AGENCE FRANCE-PRESSE

BRUXELLES — L'Union européenne a désigné hier le Belge Herman Van Rompuy pour devenir son premier président, et la Britannique Catherine Ashton pour diriger sa diplomatie, un tandem peu connu qui n'aura pas la tâche facile pour faire mieux entendre la voix de l'Europe dans le monde.

Annoncé comme difficile en raison de divisions apparues ces derniers jours entre pays européens, le choix a été finalement plus facile que prévu.

M. Van Rompuy, qui partait favori grâce au soutien de la France et de l'Allemagne, a suscité rapidement un consensus des chefs de gouvernement de l'UE réunis à Bruxelles.

« Il fera un excellent président », a assuré le premier ministre suédois Fredrik Reinfeldt. « J'ai toujours pensé qu'il fallait un président fort », a pour sa part déclaré le président français Nicolas Sarkozy, soulignant que « d'autres solutions » avaient été envisagées, « notamment celle de Tony Blair ».

« Mais je suis persuadé que Herman Van Rompuy pourra négocier, portera fièrement le drapeau de l'Europe », a-t-il ajouté, « ce n'est pas du tout un choix par défaut ».

L'objectif initial du traité de Lisbonne, qui a créé la fonction de président du Conseil européen, était de permettre à l'Europe, par l'entremise de ce poste de président, de mieux faire entendre sa voix sur la scène internationale, face aux États-Unis et aux puissances émergentes.

Mais en choisissant deux personnalités peu connues,



PHOTO THIERRY ROGE, REUTERS

Le premier ministre belge Herman Van Rompuy a été élu président de l'Union européenne, hier à Bruxelles, entre autres grâce à l'appui de Nicolas Sarkozy (à droite) et de la France.

y compris en Europe même, les dirigeants européens semblent avoir clairement réduit leurs ambitions.

M. Van Rompuy, 62 ans, avec sa présidence stable pour un mandat de deux ans et demi renouvelable une fois, remplacera le système actuel de présidence tournante tous les six mois, qui donnait le tournis à tout le monde.

Ce chrétien-démocrate flamand dirige le gouvernement belge depuis un peu plus d'un an.

Il s'est fait une réputation dans son pays par sa capacité à établir des compromis entre les différentes communautés linguistiques.

Mais ses opinions sur les questions européennes sont encore peu connues.

Dans sa première déclaration hier soir, il a certes affirmé que l'Europe devait jouer « un rôle important » dans le monde, mais a dressé un profil de sa fonction très modeste. Il a indiqué vouloir rester « discret », et se concentrer sur un rôle de facilitateur de compromis entre pays.

M. Van Rompuy est perçu plutôt comme un fédéraliste européen. Il a évoqué la semaine dernière l'idée d'un impôt vert européen pour alimenter le budget de l'UE, s'attirant immédiatement les foudres de la presse eurosceptique britannique.

UNE DIPLOMATE NÉOPHYTE

Le choix de Catherine Ashton pour diriger la diplomatie européenne a créé une surprise, car elle est une novice en la matière. À 53 ans, elle occupe aujourd'hui le poste de commissaire européenne britannique, chargée des dossiers commerciaux. Mme Ashton semble avoir bénéficié de deux facteurs: la volonté de nommer un Britannique afin d'envoyer un signal positif au Royaume-Uni, alors qu'un retour au pouvoir des conservateurs britanniques eurosceptiques se profile au printemps 2010. Elle a aussi été portée par la volonté de nombreux pays de nommer une femme. - AFP

MONTOIT

CE SAMEDI | COMBIEN ÇA COÛTE?

Tous les samedis dans LA PRESSE

Armoires & compagnie

Remplacez vos portes d'armoires pour aussi peu que 10⁰⁰\$/pc

Chiffonniers ou meubles de lavabo À partir de 295 \$

Armoires 6 pi en pin massif À partir de 295 \$

Armoires 41 po x 7 pi en pin massif À partir de 695 \$

Bibliothèque à partir de 245 \$

Plus de 500 modèles et de grandeurs différents. * minimum de 2 p.c. par pièce

Photo à titre indicatif

www.armoiresetcompagnie.com

514 321-0188

9174, boul. Langelier

UN MAGAZINE POUR L'HOMME URBAIN HIVER 2009-2010

DENIS BERNARD

VIVRE POUR JOUER

Visitez notre version en ligne au cyberpresse.ca/xy

XYX

POUR HOMME SEULEMENT

La Presse - PROMOTION

FORUM

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trotter > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Repenser le déchet



ARIANE KROL

akrol@lapresse.ca

Nos sacs verts pèsent trop lourd. Plus de 800 kg par personne par an en moyenne. C'est qu'une grande partie de leur contenu n'a rien à faire au dépot. Beaucoup de ces prétendus déchets devraient plutôt être récupérés, recyclés ou traités dans un centre de matières organiques. Bientôt, promet la ministre de l'Environnement. On ne demande qu'à être convaincus.

Line Beauchamp voit grand. D'ici cinq ans, nos sacs à ordures auront perdu presque 15% de leur poids. Nos épilateurs et nos résidus de jardinage seront transformés en combustible et en compost. Les piles, les appareils électroniques et les ampoules fluocompactes seront récupérés par les fabricants. Et le secteur privé assumera tous les coûts du recyclage.

Il y a beaucoup de bonne volonté dans la nouvelle *Politique de gestion des matières résiduelles* présentée cette semaine. Un souci de pragmatisme aussi. On ne se contente pas de fixer des objectifs de réduction. On indique comment, concrètement, on s'y prendra pour les atteindre. Reste à voir si le financement et les échéanciers sont réalistes. Cinq ans, ça ne laisse pas beaucoup de marge de manœuvre. Québec se dit prêt à dépenser 650 millions de dollars pour construire des usines de traitement des matières organiques. C'est beaucoup d'argent, mais

est-ce que ce sera assez pour desservir toute la province? Il faudra s'en assurer. Et ne pas hésiter à étaler les projets dans le temps. Il n'y a rien comme une surchauffe de la demande pour faire monter les prix.

On sent aussi une volonté de donner l'exemple dans les appels d'offres et les achats publics. Sauf qu'on la voudrait beaucoup plus ferme. Le pouvoir d'achat du gouvernement doit être utilisé pour encourager les fournisseurs à bien gérer leurs matières résiduelles, mentionne la ministre dans son plan d'action. Encourager? Du nerf, bon sang! Si le l'État québécois n'est pas un assez gros client pour dicter ses conditions, on se demande bien qui le fera.

«D'ici 2011, le gouvernement publiera un rapport précisant les biens, services et activités (...) qui sont susceptibles d'être assujettis», précise le document. Au diable le rapport! Québec doit imposer les meilleurs pratiques, et rapidement. Des travaux d'infrastructure majeurs vont être entrepris au cours des prochaines années. L'industrie de la

construction est assez efficace dans la récupération de certains matériaux, mais pour d'autres, il lui reste encore pas mal de progrès à faire. C'est l'occasion où jamais de prendre de bonnes habitudes.

Le terme déchet a pratiquement été banni du vocabulaire du ministère de l'Environnement. On parle maintenant de matières résiduelles ou, plus optimiste encore, de ressources valorisables. Effectivement, mieux vaut récupérer ce qui peut l'être que de polluer en l'enfouissant. Mais quel que soit le nom qu'on donnera à nos débris, il faudra toujours payer pour s'en débarrasser.



Amour NASDAQ et sexe oral...



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

À en juger par le taux de divorce, le grand amour est plus éphémère au Québec qu'il ne l'est où que ce soit en Amérique. Ici, 48% des unions se brisent, selon les plus récents chiffres rendus publics par Statistique Canada, hier. C'est plus qu'aux États-Unis (44%) ou que dans l'ensemble du Canada (38%).

Est-ce notre sang latin qui bout, nous condamnant au butinage? Ce serait étonnant. Nonobstant les strings et les

hic, c'est que nous n'en avons pas été prévenus! Le web XXX demeure débordant de phénomènes de cirque et chacun pratique un exorbitant sexe oral – celui dont on parle, et parle, et parle...

«Nos parents mentaient sur leur moralité; nous mentons sur notre immoralité», illustre l'essayiste et romancier français Pascal Bruckner dans *Le Paradoxe amoureux*, nouvel ouvrage qu'il présente au Salon du livre de Montréal.

En 1977, l'auteur avait cosigné *Le Nouveau Désordre amoureux*, construit autour des mêmes préoccupations. Est-ce que le sujet serait en soi inépuisable? Ou est-ce plutôt qu'en matière d'amour et de sexe, les baby-boomers font la roue, certains de l'avoir réinventée?

La seconde explication est la plus féconde. De sorte qu'on retiendra ceci. Les boomers ont monté autour de l'amour et du sexe d'effarants échafaudages idéologiques. Car l'Homme préfère ces derniers aux premiers, n'aimant rien davantage que la confrontation avec ses semblables. De sorte qu'il faut maintenant faire le décompte des victimes des idées. De la mise au ban de l'amour ou de son idéalisation. Du plaisir obligé ou du nouveau puritanisme dit progressiste. De la version thermonucléaire du féminisme ou du retour de l'hyper-morale néo-chrétienne ou islamiste.

Or, «nos passions restent rebelles à la vulgate progressiste qui admoneste, à la vulgate passiste qui fustige, (composant) cette part de l'existence que nous ne maîtrisons pas, rétives aux embrigadements, réfractaires aux idéologies», écrit Pascal Bruckner.

Il faut se rassurer: l'amour et le sexe libres se trouvent toujours dans cette rébellion innée.

Un bilan de l'usage que nous faisons des passions s'impose.

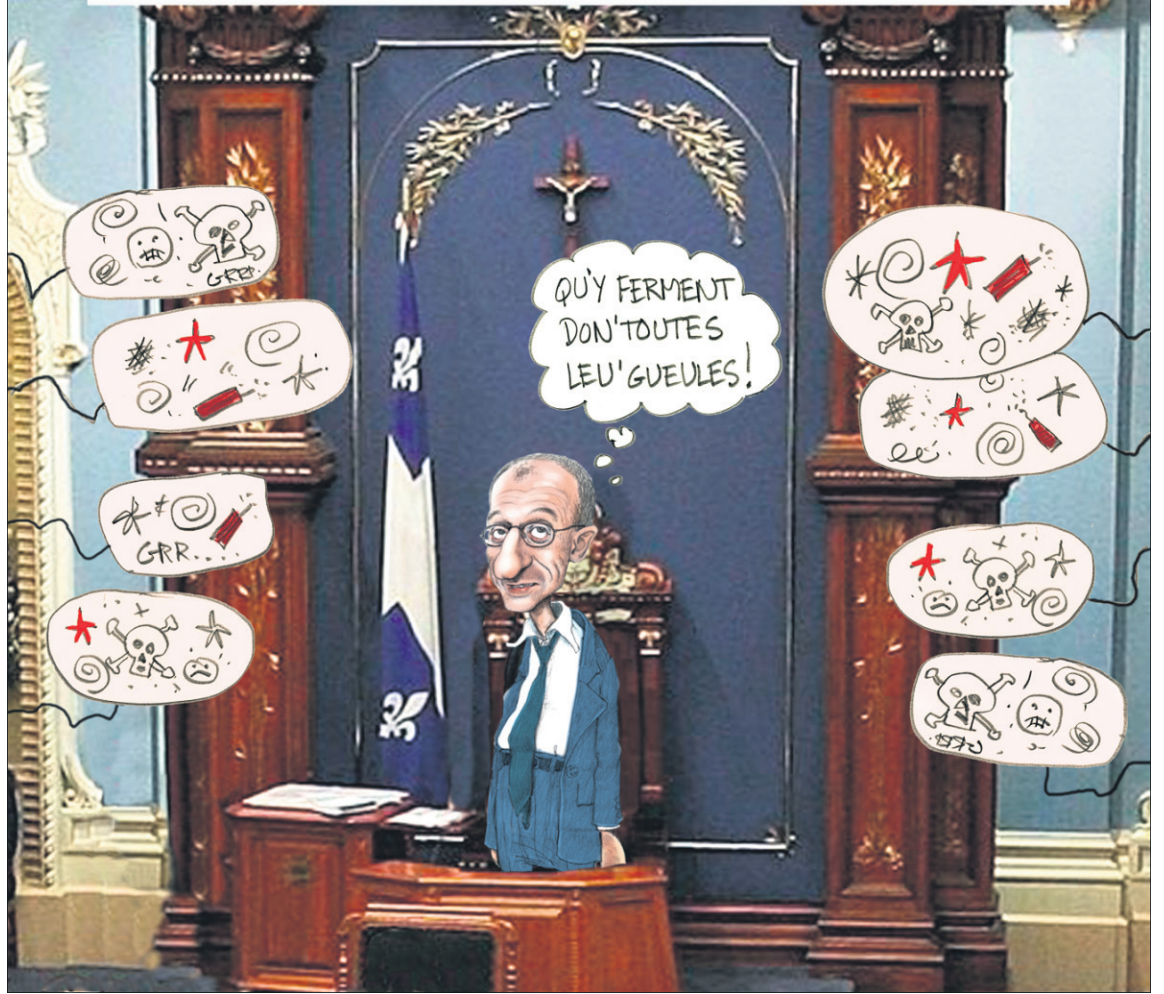
campagnes outrées contre l'«hypermoralisation» des jeunes filles, même nos adolescent(e)s sont plutôt sages: 50% arrivent à 18 ans en possession de leur virginité.

Alors? Alors, un petit bilan de l'usage que nous faisons de l'amour et du sexe s'impose.

D'une part, de l'amour court-vois à l'amour contemporain, c'est l'idée même qu'on se fait du noble sentiment qui s'est irrémédiablement transformée. L'amour est aujourd'hui à la carte: à la vie à la mort; ou contrat à échéance flottante modulée par le NASDAQ.

D'autre part, après la révolution sexuelle et mai 68, les cégeps et les communes, la pilule et la porno, le sexe semble avoir passé l'âge de la performance acrobatique. Le

DURE JOURNÉE POUR YVON VALLIÈRES, PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

OPINION

Une ambiance de Far West

Le CRTC doit s'assurer que les chaînes de télé généralistes jouissent d'un financement stable, juste et équitable

ANDRÉ PROVENCHER



L'auteur est président de La Presse Télé.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) entend depuis lundi les points de vue et propositions des parties intéressées par la situation de la programmation locale et du financement des chaînes généralistes. Au cours de l'automne, le Fonds des médias du Canada mène une vaste consultation sur les lignes directrices devant guider la gestion des fonds alloués au financement des émissions canadiennes.

Sans être liées directement, ces questions partagent certains traits communs, plutôt désarmants pour notre télévision nationale. En effet, le cadre généralement serein de notre système réglementaire se prête de plus en plus à des influences du Far West pour la défense de positions et d'intérêts qui, à l'évidence, ne concordent pas toujours avec les objectifs inscrits dans la loi.

Depuis des mois, les parties qui s'affrontent au sujet de la redevance convoitée par les chaînes généralistes se livrent une guerre publicitaire sans merci et sans nuance. Il y a deux ans, certaines entreprises de distribution ont eu recours à un stratagème également du Far West pour forcer la refonte du Fonds canadien de télévision. En interrompant leurs contributions obligatoires à ce fonds, elles ont délibérément joué des bras pour imposer leur façon de penser.

Le CRTC et le gouvernement qui lui assure sa légitimité doivent profiter des débats actuels pour réaffirmer haut et fort la pertinence de la réglementation et renforcer le rôle de l'institution. Le Conseil est le garant de l'intérêt public, mais aussi de l'ordre, de l'équilibre et du bon fonctionnement de nos services de programmation et de distribution.

Dans les décisions à venir, il est à souhaiter que le CRTC prenne acte des difficultés financières auxquelles se heurtent les chaînes de télévision généra-



PHOTO IRWIN FEDRIANSYAH, ARCHIVES AP

Dans les décisions à venir, il est à souhaiter que le CRTC prenne acte des difficultés financières auxquelles se heurtent les chaînes de télévision généralistes, qu'elles soient publiques ou privées.

listes, qu'elles soient publiques ou privées. Ces difficultés sont bien réelles, bien que leur niveau puisse différer grandement d'une entreprise à l'autre. Certaines, comme TVA, se tirent plutôt bien d'affaire. Quoi qu'il en soit, les chaînes généralistes constituent encore la principale source d'information et de divertissement au petit écran. Plus encore, elles incarnent la sauvegarde de la vitalité et de l'originalité de notre télévision. Leur présence est fondamentale, et il est clair que la vigueur de leurs contributions dépend de leur santé financière.

Les chaînes généralistes incarnent la sauvegarde de la vitalité et de l'originalité de notre télévision. Leur présence est fondamentale.

Le CRTC est donc appelé à définir les mesures qui puissent assurer aux citoyens un accès grandissant à des services de programmation de qualité, composés prioritairement d'émissions canadiennes. Et s'il doit pour y parvenir revoir les modèles d'affaires de l'industrie, qu'il le fasse avec le souci d'un financement stable, juste et équitable.

Certains principes s'imposent toutefois: premièrement, les décisions à prendre sont guidées par l'intérêt public; deuxièmement, l'argent des Canadiens, qu'il transite par les gouvernements ou par

les entreprises de distribution, doit d'abord servir à financer la programmation d'émissions canadiennes; troisièmement, les systèmes de radiodiffusion anglophone et francophone diffèrent et n'appellent pas des décisions symétriques; quatrièmement, les rapports entre les parties prenantes du système de radiodiffusion doivent être justes et, au besoin, arbitrés par l'autorité réglementaire.

Au Québec, nous avons l'avantage d'une télévision qui s'est construite à notre image. Elle est créative, elle est distinctive, elle est fortement iden-

titaire, elle est réussie, et elle fournit à des milliers de créateurs, d'artistes et d'artisans une occasion indispensable de faire valoir leurs talents exceptionnels. Par leurs investissements, leur savoir-faire et leur rôle d'entrepreneurs culturels, les producteurs indépendants font partie de cette recette gagnante. La plupart des chaînes de télévision et des distributeurs le reconnaissent d'emblée. Les décisions qui suivront les travaux du CRTC et la consultation du Fonds des médias du Canada doivent en faire autant.

LE BLOGUE DE L'ÉDITO
www.cyberpresse.ca/edito

CHUM en PPP: on veut la vérité! par Ariane Krol



EXCLUSIF À CYBERPRESSE

Orthographe: des rectifications cohérentes
cyberpresse.ca/orthographe

À BIEN Y PENSER

La ministre Line Beauchamp devrait s'attaquer à un secteur surproducteur de déchets: la restauration rapide. Combien de gobelets de café ou d'emballages de hamburger vides, qui pourraient être recyclés, apercevons-nous au fond des corbeilles de ces restaurants? Il ne suffirait qu'à obliger ces restaurateurs à installer des bacs de recyclage dans leurs établissements. Leur image ne s'en porterait que mieux.

— Jonathan Olivier, Châteauguay

FORUM

Les pas bons



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Le vérificateur général du Québec a publié cette semaine un rapport dévastateur sur la façon dont le ministère des Transports gère ses contrats: contrats sans appel d'offres, recours à des mécanismes d'urgence non justifiés, et même des cas de collusion entre entrepreneurs.

Comme il se doit dans notre belle tradition parlementaire, la chef de l'opposition, étranglée par l'indignation, a réclamé la démission immédiate de la ministre des Transports, Julie Boulet, qu'elle accuse d'être complice de ces turpitudes.

Il faut sérieusement redresser la barre au ministère des Transports et créer une commission d'enquête sur le béton et l'asphalte.

Le laxisme et les irrégularités à ce ministère dépassent largement la personne de la ministre des Transports ou même le gouvernement actuel. Ce que révèle ce rapport, c'est bien davantage l'existence de deux problèmes systémiques.

Le premier, global, universel même, c'est quand le monde de l'asphalte, du béton et des bulldozers rencontre celui de la politique. L'attribution de contrats publics est une source constante de tentations, un terrain fertile aux abus. C'est partout pareil. À Montréal, au Québec, ailleurs au Canada, dans les autres pays.

Le second est plus local. Le ministère des Transports est énorme, avec ses 6000 employés – 10 % de la fonction publique –, très décentralisés, et donc difficile à gérer. Il donne pour 2,7 milliards d'ouvrages et doit signer plus de 30 000 contrats par année. C'est certainement complexe. Quand on connaît les risques de dérapages, et quand on doit gérer une machine pareille, il faudrait pouvoir compter sur un appareil administratif fort et efficace. Or, c'est le contraire.

Je quitte ici le mode analytique pour laisser parler mes instincts: l'impression persistante que le ministère des Transports est un mauvais ministère, archaïque, incompétent – une bande de pas bons.

On l'a découvert avec le viaduc de la Concorde. Il a fallu une commission d'enquête où Pierre Marc Johnson a en fait dit au ministère comment faire son travail. C'est le même scénario cette semaine. Le vérificateur général découvre des failles que le ministère aurait déjà dû identifier et colmater. Cette incompétence, on la retrouve aussi dans le dossier de l'échangeur Turcot, où le ministère semble incapable de s'adapter au fait que cet ouvrage majeur n'est pas seulement un dossier de voirie, mais une intervention significative de développement urbain.

L'extrait du rapport du vérificateur qui m'a le plus troublé, ce n'est pas l'un de ceux qui décrivent les irrégularités dans les contrats, mais plutôt cette remarque: «Le ministère ne réalise pas d'analyse comparative en matière des coûts entre les régions du Québec, ni avec d'autres administrations, ni dans le temps.» Bref, on y va au pif, sans outils pour savoir si on se fait avoir et si on pourrait faire mieux.

Et il y a sans doute autre chose que l'incompétence. Le vérificateur n'en parle pas, mais nous savons tous que la Voirie et maintenant les Transports ont été historiquement un haut lieu de patronage. Est-ce que cela a changé? Jusqu'à quel point l'attribution de contrats d'asphalte ou de déneigement est-elle imperméable aux affinités politiques ou aux réseaux d'amitié régionaux? On ne peut pas s'empêcher de noter que les titulaires les plus marquants de ce ministère ont aussi été des organisateurs politiques: Marc-Yvan Côté pour les libéraux et Guy Chevrette pour les péquistes.

Par ailleurs, dans le dossier des contrats et des appels d'offres, on fait souvent une adéquation entre les irrégularités et le financement politique. Mais le cas de collusion dont parle le vérificateur ne semble pas avoir de ramifications politiques. Même chose à Montréal. Cela suggère que les appareils administratifs eux-mêmes devraient être scrutés à la loupe.

Cela nous mène à deux conclusions. La première, c'est qu'il faut sérieusement redresser la barre au ministère des Transports. La seconde, c'est qu'on a besoin plus que jamais d'une commission d'enquête sur le béton et l'asphalte.

AU SECOURS...

Au lieu de se lancer dans le poker en ligne, le gouvernement devrait lutter contre cette plaie sociale

PIERRE DESJARDINS



Résidant de Verdun, l'auteur est un étudiant en science politique à l'Université de Montréal.

Non, mais c'est un cauchemar. Loto-Québec va lancer le poker en ligne ainsi que des paris sportifs. La clientèle visée: les 18-35 ans. Au secours...

Je suis bouche bée, je ne croyais même pas qu'on pouvait avoir à débattre de ce sujet. Il est tellement évident que le jeu ne devrait pas être encouragé par le gouvernement. Au contraire, celui-ci devrait lutter contre cette plaie sociale.

L'argument du gouvernement est le suivant: puisque ce phénomène existe déjà, il faut investir dans ce genre d'activité, afin de profiter des profits engendrés et surtout éviter l'exode des dollars. Je comprends qu'il faut diminuer cet exode, mais pas à n'importe quel prix. En prenant ce seul argument, nous pourrions étendre le raisonnement et investir dans tout ce qui est rentable et dont les profits vont ailleurs. Des exemples: drogues, prostitution, armes, etc. Non, mais franchement... Il faut plutôt tenter de dissuader ces comportements qui blessent la société. Il faut décourager les médias de glorifier et présenter le jeu. Comme le canal TQS (V) qui présente une émission où l'on voit des parties de poker. Au secours...

Loto-Québec réalise des profits de 1,3 milliard par année. Cela ne représente qu'environ 2 % des revenus du gouvernement québécois. Est-ce qu'un jour, un gouvernement aura assez de courage pour essayer de vivre sans cet argent sale?

Est-ce qu'un jour, un gouvernement aura assez de courage pour essayer de vivre sans cet argent sale?

D'ailleurs, qui y perdraient? Pas les usagers de Loto-Québec. Ni l'économie. Que feraient ces usagers avec cet argent? Peut-être trouveraient-ils d'autres façons de se divertir et cet argent se retrouverait donc en circulation dans l'économie québécoise.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Loto-Québec s'apprête à lancer son site de poker en ligne. Clientèle-cible: les 18-35 ans.

Évidemment, une partie des usagers de Loto-Québec trouverait d'autres façons de «gambler», et Loto-Québec est partiellement coupable de cette tare. Là est le rôle d'un bon gouvernement. Plutôt que d'investir dans ce qui est laid, nuisible et à première vue

qui a dit que gouverner de façon responsable était facile?

Je prône souvent la liberté de choix, de manger santé ou non, etc. Et nous pourrions penser que la liberté est aussi celle de jouer ou ne pas jouer. Mais avec toute la publicité faite sur le jeu par Loto-Québec, et celle qui sera faite autour du poker en ligne, peut-on vraiment parler de liberté?

Ce qui m'effraie le plus, c'est que je ne crois pas qu'un autre parti politique porté au pouvoir voudrait se priver de ces revenus. Pour gouverner, cela prend du courage. J'espère qu'un parti politique osera éventuellement revenir en arrière sur ce point. Je n'ose même pas imaginer les coûts sociaux que le poker en ligne est en train d'engendrer.

Dans le fond, peu importe la vache, pourvu qu'elle donne du lait...

Ouverture diplomatique

Israël envisage une initiative de paix avec les Palestiniens ou la Syrie pour mieux préparer une guerre contre l'Iran

ALUF BENN



Journaliste au quotidien israélien Haaretz, l'auteur sera de passage à Montréal la semaine prochaine, à l'invitation du Comité Québec-Israël.

Dans l'impasse du processus de paix avec ses voisins, une ouverture diplomatique se présente à Israël. La conjoncture intérieure et extérieure actuelle amène le premier ministre Benjamin Nétanyahou à envisager une nouvelle initiative de paix dirigée vers les Palestiniens ou la Syrie.

Récemment, dans des discours publics et pourparlers privés, M. Nétanyahou a affirmé son désir, sa capacité et sa volonté politique de conclure un traité de paix final avec les Palestiniens. Le ministre de la Défense, Ehoud Barak, allié politique le plus proche et principal conseiller de Nétanyahou, milite en faveur d'une entente avec la Syrie.

Dans sa réflexion sur l'avenir, M. Nétanyahou tient compte de plusieurs facteurs. Premièrement, son principal objectif stratégique est d'empêcher l'Iran de se doter d'un arsenal nucléaire – éventualité que M. Nétanyahou considère comme une menace à l'existence d'Israël.

Tout en appuyant publiquement les efforts diplomatiques des États-Unis pour freiner l'Iran, M. Nétanyahou et Barak préparent Israël pour une guerre contre l'Iran et ses alliés régionaux, dès l'année prochaine. Entretemps, l'Iran arme ses alliés aux frontières d'Israël – le Hamas à Gaza

et le Hezbollah au Liban – dont les roquettes sont braquées sur Tel-Aviv. La guerre n'est pas inévitable, mais Nétanyahou souhaiterait calmer les fronts palestiniens et syrien avant de décider de confronter ou non l'Iran.

Deuxièmement, l'opinion publique israélienne manifeste un solide soutien à la solution de deux États tout en favorisant un gouvernement de droite (le fameux paradigme des relations de Nixon avec la Chine – «seule la droite peut faire la paix» – est aussi valable pour Israël).

Troisièmement, M. Nétanyahou veut garder le parti travailliste de M. Barak dans sa coalition, et ce dernier exige une diplomatie de paix crédible. Quatrièmement, Israël est aux prises avec un isolement croissant, amplifié

Les obstacles auxquels le premier ministre Nétanyahou fait face sont imposants.

par le récent rapport Goldstone commandité par les Nations unies, dénonçant les prétendus crimes de guerre d'Israël à Gaza. Pour Israël, le moyen le plus sûr de sortir de l'impasse est un processus de paix revitalisé.

Mais pour M. Nétanyahou, Barack Obama demeure une préoccupation prioritaire. Le nouveau président américain s'est distancié d'Israël et a clairement affirmé son intention de créer un État palestinien au cours de son mandat. M. Nétanyahou a besoin du soutien d'Obama sur l'Iran, tout en étant conscient de la

concession exigée en échange sur le front palestinien.

Au début du mois, M. Nétanyahou a plaidé pour une rencontre avec un Barack Obama refroidi, dans l'espoir de convaincre le président de sa volonté de réaliser la paix, et s'est engagé à prendre des «mesures concrètes», non encore divulguées. M. Nétanyahou a publiquement appelé le président palestinien Mahmoud Abbas à reprendre les pourparlers de paix, et ce, en évoquant des «concessions considérables».

Les obstacles auxquels M. Nétanyahou fait face sont imposants. M. Abbas refuse de le voir et menace de démissionner, ou de proclamer un État palestinien de manière unilatérale. Les Palestiniens sont divisés entre le Fatah en Cisjordanie et le territoire de Gaza sous domination du Hamas. En Israël, la coalition de droite s'oppose aux concessions territoriales. Le discours de paix de M. Nétanyahou a suscité scepticisme et méfiance en Israël et ailleurs dans le monde, compte tenu notamment de sa persistance à développer la construction dans les quartiers de Jérusalem-Est et les colonies de Cisjordanie.

Mais ces obstacles sont surmontables, et la conjoncture est réellement opportune: un nouvel effort pour conclure une entente finale avec M. Abbas, un traité de paix avec Bashar Assad en Syrie ou un accord intérimaire sur la Cisjordanie, prévoyant le retrait de certaines colonies israéliennes, et des mesures parallèles d'édification de l'État palestinien, tout cela semble envisageable. Les dirigeants internationaux et régionaux seront-ils désireux et aptes à saisir cette opportunité?

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

MONDE

Prestation de serment du président afghan

Karzaï promet la fin de la « culture de l'impunité »

AGENCE FRANCE-PRESSE ET LA PRESSE CANADIENNE

KABOUL — Le président afghan Hamid Karzaï a prêté serment hier pour un second mandat en tentant de donner des gages à la communauté internationale, promettant de mettre fin à la « culture de l'impunité » et fixant un horizon de cinq ans pour que Kaboul reprenne les rênes de la sécurité du pays.

Son discours d'investiture était très attendu par la communauté internationale, qui multiplie les pressions pour qu'il éradique la corruption qui prévaut jusqu'au sommet de l'État et restaure une légitimité mise à mal par une réélection entachée de fraudes massives.

M. Karzaï, 51 ans, a prêté serment pour un nouveau mandat de cinq ans devant 800 invités triés sur le volet, parmi lesquels 300 responsables étrangers, dont la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton et le ministre des Affaires étrangères du Canada, Lawrence Cannon.

M. Cannon a souligné que ce deuxième mandat représente une étape importante pour l'essor de la démocratie en Afghanistan. « Ce président est un président légitime », a-t-il déclaré aux journalistes lors d'une conférence téléphonique.

M. Karzaï a été réélu à l'issue d'un scrutin marqué par des fraudes massives le 20 août et le retrait avant le second tour de son adversaire Abdullah Abdullah, à qui il a tendu la main hier.



PHOTO JERRY LAMPEN, REUTERS

Le président afghan Hamid Karzaï a prêté serment pour un second mandat devant 800 invités réunis à Kaboul, hier.

jours
Sears

3 JOURS SEULEMENT!

PRIX D'APRÈS NOËL

Du vendredi 20 au dimanche 22 novembre
Sears ouvre à 8 h le samedi matin

rabais instantané de 15\$!

À l'achat de 75 \$ ou plus** de fragrances à prix ordinaires

rabais 50%

*Tous les vêtements Jessica[®]/MD et Jessica Weekend[™]/MC à prix ordinaires pour femmes

Jessica

Rég. Sears 499,99
Rabais 40%
299⁹⁹

Souffleuse électrique CRAFTSMAN[®]/MD 12 A. Éjecteur orientable sur 180°. Pneus 7 po de diamètre. Tarière 9 po. Pale durable en caoutchouc et acier.

rabais 50%

*Tous les séparables de soirée du rayon des robes à prix ordinaires pour femmes

*Toutes les robes Jessica à prix ordinaires pour femmes

*Toutes les chemises habillées et cravates à prix ordinaires pour hommes

ÉPARGNEZ **900\$** EN TOUT MAINTENANT **1099⁹⁰**

Duo à chargement en façade. Dans la limite des stocks. Le rabais supplémentaire de 300 \$ est inclus dans le prix du duo.

Laveuse et sècheuse Kenmore HE2t à chargement en façade
Rabais 300 \$.
Laveuse 3,7 pi³.
N° 47571. Rég. Sears 1099,99. **799,95**
Rabais 300 \$.
Sècheuse 6,7 pi³.
N° 87571. Rég. Sears 899,99. **599,95**
Socles montrés aussi disponibles

Offres de durée limitée de vendredi de 18 h à 21 h

rabais 50%
Vêtements d'extérieur à prix ordinaires pour hommes et femmes

Et, **rabais 40%**
*Toutes les bottes à prix ordinaires pour femmes et enfants

rabais 25%
*Tous les jouets à prix de liquidation
Le choix varie suivant le magasin. Dans la limite des stocks

D'autres offres spéciales des Jours Sears en ligne. Visitez le sears.ca et épargnez!

*Cette offre de rabais: à l'exclusion des articles dont le prix se termine par .97, des articles 'Achat spécial', des chemises habillées et cravates 'Achat spécial' à 9,99 et 19,99, des nouvelles robes, des pantalons Jessica de coupes variées, des offres '2 pour', des vêtements d'extérieur Columbia[®], des marques Liz Claiborne[®], Mexx[®], Point Zero[®], Buffalo[®], Roots[®] et Nike[®] pour femmes, des vêtements d'extérieur Columbia, Roots, Claiborne, Access, LNH[®] et à motif sous licence pour hommes et des articles actuellement annoncés. **Avant les taxes. En magasin seulement. Les 15 \$ seront déduits de votre prix d'achat. À l'exclusion des fragrances de stylistes 'Achat spécial' à 19,99-34,99, des autres offres de rabais sur fragrances et des achats dans les magasins de liquidation. NE1136309 © 2009, Sears Canada Inc.